

636 135

LA COMPAGNIE
DU
HARAS NATIONAL

VENTE ET AFFERMAGE DE CHEVAUX PERCHERONS
ARABES ET CAROSSIERS NORMANDS

BUREAU : 30 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

ECURIES : OUTREMONT, 3 MILLES NORD DE MONTREAL.

CATALOGUE POUR 1889-1890

*Associé avec The Percheron and Arabian Importing Horse
Company : (The Fleur de Lys Horse Ranch, Buffalo Gap,
Dakota, U. S. and The New Medavy Sale Farm,
Fremont, Nebraska, U.S.) et la Société Hip-
pique d'Exportation d'élevage, 5
Avenue de Friedland, Paris.*

MONTREAL

CIE D'IMPRIMERIE GEBHARDT-BERTHIAUME, 30, RUE ST-GABRIEL.

1889.

BIBLIOTHEQUE
College de Saint-Laurent
No.

L'ACHAT D'UN ETALON.

A plusieurs reprises on a signalé dans nos correspondances le plan suivi dans certains endroits afin de permettre aux cultivateurs de s'assurer l'usage d'un bon étalon à peu de risques comparativement, au moyen d'un joint achat. Un cas de ce genre est cité par le *North Western Farmer*, comme suit :

“ Nous connaissons un endroit dans le Dakota du Nord où il y a plusieurs cultivateurs qui doivent s'unir pour l'achat d'un étalon de trait. L'étalon est entre les mains d'un propriétaire des environs, et sa progéniture durant les deux dernières années a établi sa réputation. On doit organiser une compagnie avec un capital de \$2,500 (le coût original du cheval); avec parts de \$125 chaque. Le nombre d'actionnaires sera limité à 20 personnes qui prendront chacune une part. Dans les cas où il serait gênant de payer argent comptant, le propriétaire actuel, qui doit aussi devenir actionnaire de la compagnie, acceptera des billets à huit pour cent, avec garantie. La compagnie paiera pour l'entretien et le soin du cheval qui coûtera, y compris homme et pension de celui-ci pendant 3 mois (la saison), disons \$120, et pour l'entretien du cheval 50 cts par jour durant l'année, environ \$180, ou \$300 en tout. Les actionnaires de la compagnie paieront \$20 pour service par jument, durant la saison. Si le nombre n'en est pas trop grand, le service au dehors sera fait pour le même taux, comptant. Le service sera limité à cent juments. A la fin de la saison, on estimera le montant des affaires, et après réserve d'une somme raisonnable comme fonds de réserve, on déclarera un dividende dans laquelle tous les actionnaires partageront également. Voilà un système de coopération pratique qui vaut la peine d'être mis en vogue dans des centaines d'endroits. L'on y gagne un cheval de première classe à peu de frais individuels, et l'on crée de suite un intérêt solidaire dans les races améliorées. On peut bien prédire que les centres où l'on s'y prend de la sorte, deviendront avant longtemps des dépôts bien connus de chevaux, où l'on ira chercher de bonnes bêtes à des prix rémunérateurs.”

A quiconque aurait l'intention de fonder une telle compagnie, nous fournirons les blancs de parts, les règles et règlements, et toutes les informations requises.

LA COMPAGNIE DU HARAS NATIONAL,

30, Rue St-Jacques.

LA COMPAGNIE
DU
HARAS NATIONAL

CIRCULAIRE DE 1889

VENTE ET AFFERMAGE
DES CHEVAUX

BUREAU: 30 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL
ECURIES: OUTREMONT



MONTRÉAL
1889

LE HARAS NATIONAL

MONSIEUR,

Veillez me permettre d'attirer votre attention et celle de MM. les Directeurs et membres de votre société d'agriculture, sur les avantages résultant de l'établissement de la Cie du Haras National. Cette compagnie se propose de continuer les importations et les ventes des chevaux français ; de les affermer pour la saison aux sociétés d'agriculture, aux cercles agricoles et aux individus qui en feront la demande ; et enfin de commencer le Haras par l'élevage des races choisies.

La compagnie se propose d'importer des percherons de poids et des percherons légers ou trotteurs, des normands assez gros carrossiers, et, dès cette année, deux ou trois arabes et quelques juments percheronnes.

La vieille et excellente race du pays ; celle du cheval canadien ne sera pas oubliée. On essaiera d'en retrouver les débris par le pays pour la reconstituer et la remettre sur pied, et cela, par des élevages soigneusement faits sur la ferme. On la consignera aussi dans un registre de filiation ouvert pour elle.

IMPORTATIONS ET VENTES.

Par ses relations avec les localités, en France, où l'on fait de l'élevage une spécialité, par la position et l'expérience de ses actionnaires dans ce pays, la compagnie peut faire ses achats dans les meilleures conditions.

Les actionnaires français dont le président est le Baron E. de Mandat-Grancey comptent parmi les membres les plus éminents de la grande Société des Agriculteurs de France. Ils ont une connaissance intime de toute la région du Perche et des autres localités où on élève les chevaux. Ils sont au nombre de ceux que cette société choisit pour juges dans ses grands concours hippiques. On ne pourrait donc désirer de meilleurs connaisseurs.

La compagnie se propose de n'importer que des sujets entrés aux registres de filiation, et ces sujets seront examinés par les médecins vétérinaires au moment de l'achat.

Les normands proviennent autant que possible des haras de l'état ; les deux derniers ayant été achetés à celui du Pin.

Sans se laisser emporter par l'engouement pour les très gros chevaux qui s'est surtout emparé des Américains, la Compagnie du Haras National ayant en vue d'améliorer aussi rapidement que possible les races du pays en leur donnant la grosseur voulue, et leur conservant de bonnes allures, se propose d'importer en

majorité des percherons d'à peu près 1500 lbs et trotteurs.

La compagnie n'abandonnera pas pour cela l'importation de quelques sujets dans les 1800 lbs et plus, puisqu'on les exige ; mais elle croit devoir faire remarquer à sa clientèle qu'avec les routes enneigées de nos longs hivers, elle n'hésite pas à recommander les 1500 lbs pour un cheval à tout usage.

Si les juments du pays étaient généralement plus pesantes qu'elles ne sont, on pourrait se contenter de moins de 1500 lbs ; mais avec les pesanteurs ordinairement constatées, il faudra un étalon de 1500 lbs pour que les produits soient de débit facile.

La compagnie importera quelques bretons dans le genre du petit percheron, tout en faisant remarquer que la race percheronne établie depuis longtemps, soigneusement consignée dans les registres de filiation, et ainsi tenue libre de toute alliance avec des sangs étrangers, est plus propre à transmettre fidèlement tous ses caractères.

Inutile d'insister sur les qualités du percheron, la première race du monde, pouvant fournir au cultivateur le cheval à tout faire dont il a besoin ; race provenant du meilleur de tous les chevaux, le cheval arabe, grossi par le mélange avec les meilleures juments normandes ; race établie depuis si longtemps et que depuis des siècles les différents gouvernements de France ont voulu améliorer et conserver scrupuleusement avec toutes ses bonnes qualités ; race rustique, docile, gaie,

alerte sur la route, franche au collier, menant grosse charge au marché pour s'en revenir prestement, qu'importe la route ; cheval postillon, cheval des diligences et des omnibus que le monde entier va admirer à Paris.

L'élevage s'en fait facilement, la race n'étant pas délicate, et les sujets sont grandement recherchés sur le marché des Etats-Unis.

Il y a quelques vingt ans on importa, on le sait, des perchérons par la province. On n'en fit pas un grand cas d'abord. On attendait trop d'eux sans doute. Mais aujourd'hui, après avoir vu et éprouvé les bons chevaux qu'ils ont laissés derrière eux, les cultivateurs se prennent à regretter amèrement de ne pas les avoir gardés dans leurs comtés. Leur progéniture a été réellement remarquable, fournissant des chevaux grands, forts et actifs et qui tous se sont vendus pour un fort prix, rarement au-dessous de cent cinquante à deux cents piastres. Et c'est bien ce qui nous a induit à renouveler l'expérience.

Le Normand, résultat du croisement judicieux du cheval arabe, du pur sang anglais et de la jument normande ; fournissant ces chevaux élégants de carosses, pas aussi fins que le pur sang, mais plus rustiques ; pas aussi élégants, mais aussi beaux ; plus forts si moins bons coureurs, plus dociles si moins fringants ; la compagnie en a un type admirable en ce moment, l'étalon " Holopherne " de quatre ans.

La compagnie importera cette année deux ou trois étalons arabes. Cette race n'est pas encore appréciée

dans le pays comme elle le mérite et comme elle l'est ailleurs ; mais ceux qui élèvent des chevaux fins commencent à les désirer.

L'arabe, on le sait, est la source de tous les sangs généreux. Formé et élevé par les tribus nomades dans les sables du désert, il est par excellence l'animal résistant, rustique, durable, le cheval de fer.

On s'occupera, dès le commencement de l'élevage fait judicieusement ; commençant par quelques juments de choix, et, comme il est dit plus haut, cette année la compagnie importera deux ou trois juments percheronnes pour augmenter le nombre de celles déjà dans la province.

Toutes les juments saillies par " Joly " l'été dernier doivent donner poulain cette année et je viens d'apprendre que " Venus ", percheronne de l'Institution des Sourds Muets à Outremont, vient de mettre bas une belle pouliche à robe noire ; c'est le poil de " Joly."

La compagnie prend occasion de cette circulaire pour prier tous ceux qui connaîtraient quelques bonnes juments et quelques étalons de la race canadienne de vouloir bien en donner avis. Cet élevage que la compagnie va entreprendre pour refaire autant que possible notre vieille race chevaline, sera sans doute œuvre de longue haleine, comme elle sera une preuve constante donnée au public que nous voulons sérieusement mériter son encouragement par nos efforts dans la bonne direction.

Voilà pour l'importation et les ventes que pourra

faire la compagnie. Je dois ajouter que nous accorderons des conditions excessivement faciles, donnant à l'acheteur le moyen et le temps de gagner de l'argent pour faire ses paiements. Ces acheteurs trouveront que nos conditions sont des plus libérales. Et de fait, nous sommes en position, vu le nombre des sujets importés dans un même convoi, et vu ce que dit plus haut, de pouvoir vendre à meilleur marché que qui que ce soit.

De plus, la compagnie GARANTIRA SES ÉTALONS comme propres à la reproduction et exempts de tout vice héréditaire. Le certificat du livre de filiation sera toujours transmis avec le cheval.

AFFERMAGE.

La compagnie affermera ses chevaux par la province aux sociétés, aux cercles agricoles et aux individus. Dès maintenant ces sociétés peuvent se procurer pour la saison un bon cheval, et elles seront ainsi débarrassées des risques et dépenses résultant de la possession du cheval.

Que nos agriculteurs en fassent le calcul eux-mêmes ; ils trouveront qu'il est plus avantageux de donner en loyer même le tiers de la valeur d'un étalon que de l'acheter et d'encourir les dépenses et les risques, et cela, en ne considérant que les dépenses ordinaires et l'intérêt sur le capital déboursé, sans compter les risques de maladies, de mort ou d'accident. Ce système d'affermage procure aux sociétés l'avantage de pouvoir tous les ans changer de reproducteur, de manière à satisfaire successivement tous les goûts ; commandant un cheval de trait une année, l'année suivante un cheval de carosse, ou reprenant le cheval dont on a déjà été satisfait.

L'automne, les chevaux reviendront à l'écurie de la Compagnie et y seront entretenus convenablement, de manière à être préparés à reprendre la saison suivante.

Combien de sociétés, de cercles agricoles et d'individus convaincus de l'immense bénéfice découlant de la possession d'un bon étalon, connaissant qu'elle a été en cela l'expérience des comtés d'Huntingdon et de

Chateauguay par exemple ; désirent faire l'achat d'un bon reproducteur des vaillantes races françaises ; et qui cependant n'en ont pas les moyens. Nous venons à leur secours par l'affermage. Et leurs comtés ou paroisses auront tous les avantages de la possession d'un étalon de choix.

Les sociétés d'agriculture, même avec l'octroi du Gouvernement ne sont que rarement en position d'acheter un étalon, et quand ils font cette achat, il leur faut trouver un capital de \$1500 à \$2000 pour un cheval importé. Au moyen de l'affermage que nous proposons ils pourront toujours avoir un bon étalon dans le comté sans avoir à se procurer ces sommes considérables.

Supposons qu'une société afferme un cheval pour la somme de \$500 pour la saison, pour un cheval à cent saillies ; en donnant une parties de son subside ; elle paiera, disons la moitié, \$250, et alors, pour \$2.50 par jument, cent de ses associés pourront bénéficier du cheval affermé.

Il faudra dans tous les cas que le prix stipulé au bail soit donné ou garanti d'avance, le nombre des saillies fixé et les chevaux toujours sous la garde des serviteurs de la compagnie.

Voilà en peu de peu de mots l'entreprise de la Compagnie, le but auquel elle tend, et nous sommes heureux de pouvoir affirmer que pour atteindre ce but, elle ne manquera pas des ressources, pas plus que de bonne volonté. Aussi se flatte-t-elle que le public

répondra aux efforts qu'elle fait pour lui procurer les avantages que tous désirent depuis si longtemps.

Ainsi de simples individus tentent en ce moment d'exécuter ce que les gouvernements ont voulu accomplir depuis longtemps en Canada, ce dont le gouvernement se charge complètement en France. Si nous sommes par notre travail, notre persévérance, notre honnêteté à la hauteur de la position, que le public nous accorde alors son approbation et son encouragement.

Les écuries sont autant que possible à la portée de tous, situées à une toute petite distance de Montréal ou tout le monde à plus ou moins affaire dans l'année.

Pour toutes informations, s'adresser au bureau, 30 rue St-Jacques, Montréal.

LOUIS BEAUBIEN, *Président.*

R. AUZIAS TURENNE, *Directeur.*

Montréal, 1er mai 1889.

LOUIS BEAUBIEN

Importateur et Eleveur :

Bétail normand (Contentin)

Bétail Ayrshire

Cochons Chester White et Berkshire

Volailles Plymouth Rock.

FERME:

Outremont, près Montréal.

BUREAU:

30, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL.

LA COMPAGNIE
DU
HARAS NATIONAL

VENTE ET AFFERMAGE DE CHEVAUX PERCHERONS
ARABES ET CAROSSIERS NORMANDS

BUREAU : 30 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

ECURIES : OUTREMONT, 3 MILLES NORD DE MONTREAL.

CATALOGUE POUR 1889-1890

*Associé avec The Percheron and Arabian Importing Horse
Company : (The Fleur de Lys Horse Ranch, Buffalo Gap,
Dakota, U. S. and The New Medavy Sale Farm,
Fremont, Nebraska, U.S.,) et la Société Hip-
pique d'Exportation d'élevage, 5
Avenue de Friedland, Paris.*

MONTREAL

CIE D'IMPRIMERIE GEBHARDT-BERTHIAUME, 30, RUE ST-GABRIEL,

1889.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

HARVARD UNIVERSITY

THE HARVARD-YENCHING INSTITUTE OF SINIOLOGICAL STUDIES
HARVARD UNIVERSITY, CAMBRIDGE, MASSACHUSETTS

THE HARVARD-YENCHING INSTITUTE OF SINIOLOGICAL STUDIES
HARVARD UNIVERSITY, CAMBRIDGE, MASSACHUSETTS

THE HARVARD-YENCHING INSTITUTE OF SINIOLOGICAL STUDIES

THE HARVARD-YENCHING INSTITUTE OF SINIOLOGICAL STUDIES
HARVARD UNIVERSITY, CAMBRIDGE, MASSACHUSETTS

94611

INTRODUCTION.

Monsieur,

Depuis la publication de notre dernière circulaire, la *Compagnie du Haras National* a reçu de nouveaux convois de chevaux de France et a terminé ses magnifiques écuries d'Outremont. (Voyez la gravure.)

Les étalons et les juments, également hors ligne, peuvent être visités tous les jours, aux écuries du Haras. Leurs certificats d'origine convaincront promptement de leur excellence ceux qui ont quelque connaissance des Stud Books Percherons et Normands. Nous invitons cordialement tous les amateurs de chevaux à visiter nos écuries, qui ont été proclamées sans rivales au Canada, et là, à examiner nos chevaux Normands et Percherons, pour se rendre compte par eux-mêmes de la vérité de nos assertions. Ils trouveront à Montréal une voiture toujours prête à les emmener à Outremont. (Les bureaux du Haras se trouvent 30 rue St Jacques).

Nous avons été questionné si souvent sur l'historique et les origine des races de Normandie et du Perche, que nous avons jugé utile d'en publier ici un extrait. Nous l'avons fait suivre de quelques jugements et critiques des meilleurs éleveurs des Etats-Unis sur les différentes races de chevaux de trait.

En vous pressant d'accepter notre invitation, et de nous faire l'honneur d'une visite au "Haras," nous espérons, Monsieur, recueillir votre jugement sur une entreprise pour laquelle nous n'avons reculé devant aucun sacrifice d'argent et d'énergie.

Nous sommes certains qu'avant longtemps il y aura au Canada une demande générale pour les étalons Percherons et carrossiers Normands, parce que leurs produits se vendent mieux et sont plus appréciés sur les grands marchés de ce continent. C'est un fait qui ne se discute plus.

Nous ne voulons pas critiquer les Clydesdale ou toute autre race de trait. Ces discussions sont devenues à juste titre odieuses au public intelligent. Nous disons simplement : "*Venez, voyez et jugez par vous-même.*"

Depuis plus de quinze ans, les Américains, vos voisins, ont donné

une préférence marquée aux Percherons, comme chevaux de trait, et aux Normands, comme carrossiers.

De New-York à l'extrême Nord-Ouest, il n'y a qu'un seul cri en faveur de ces races françaises, et leur importation augmente tous les jours. Il est bien connu que ce sont les Percherons qui ont remporté tous les premiers prix sur les Clydesdale aux grandes expositions de Chicago. Nous mentionnons ce fait simplement en passant. Nous voulons aussi attirer l'attention des éleveurs intelligents sur le jugement des principaux marchands de chevaux de New-York, et particulièrement de M. A. S. Chamberlain, qui a fait durant 40 ans le commerce de chevaux à New-York, 147 Est 24e rue.

“ Il y a quelques années, nous recevions beaucoup de chevaux du Haut-Canada. C'étaient des Clydesdale qui pesaient de 1400 à 1600 livres, mais ils ne paraissaient pas répondre aux besoins du jour : en général, la corne de leurs pieds était trop mince, ardoisée, et la fourchette plate. Aussi, leurs pieds devenaient-ils vite sensibles, et ne pouvaient supporter les pavés de nos rues. Les chevaux français résistent mieux aux pavés que les Clydesdale et ont de meilleurs pieds. C'est pourquoi ils se vendent mieux. Ils sont plus élégants, plus séduisants, ont de meilleures actions, le pas plus rapide et résistent mieux à l'œuvre que les Clydesdale. La demande est largement en leur faveur sur le marché. Je voudrais recommander à tous les fermiers et éleveurs qui veulent vendre leurs produits sur le marché de New-York d'user de préférence d'étalons français.”

Voilà ce que disent les marchands qui approvisionnent tout le marché de chevaux de New-York et Brooklyn : Dahlman, Chamberlain, Oakley, Smith, Hayman, Stein et Ritchie, A. J. Heineman, de Mansfield, Ohio, et ceux de Chicago, Barey, Meugrass, Cooper, Lamb, Klea, Towsig et Beckett : “ Elevez des chevaux de sang français pour notre marché ! ” Tel est le cri unanime d'hommes remplis d'expérience, par les écuries desquels passent environ cinquante mille chevaux chaque année.

En France, au cœur du Perche, nous possédons la ferme d'élevage de Medavy, bien connue par l'excellence de ses produits Percherons. Il y a bientôt cinq ans, près de Buffalo Gap, dans le territoire du Dakota, nous avons fondé le ranch de Fleur de Lys, où plus de 900 chevaux sont élevés sur la Prairie. (Directeur, Mr. R. Auzias—Turenne ; sous-directeur, Mr. E. Coumert.) Les seuls reproducteurs qui y sont employés sont des Percherons, carrossiers Normands et des Arabes. Il est à noter que dans la plupart des grands ranchs du Nord-

Ouest, on a renoncé aux reproducteurs Clydesdale, parce que leurs produits résistaient mal aux rigueurs de l'hiver sur la Prairie. Il y a deux ans, nous avons établi à Fremont, Nebraska (directeur, Mr. L. Defontaine, secrétaire et trésorier, Mr. A. Marion) le haras de New-Medavy pour la vente exclusive des étalons Percherons, carrossiers Normands et Arabes, et les produits de Fleur de Lys. Dans cet établissement, nous avons déjà vendu plus de cent chevaux Percherons, Normands et Arabes. Cet automne, en moins de deux mois, plus de douze chevaux ont été vendus à New-Medavy.

Ce que nous avons fait à Fremont, où nous avons débuté sans une seule relation, sans le moindre appui extérieur, nous voulons le faire à Montréal, avec l'aide des grands agriculteurs de la Province.

Organisés comme nous le sommes, ne reculant devant aucun sacrifice pour nous procurer les plus beaux reproducteurs de France, nous sommes certains d'importer à meilleur marché que n'importe qui ces admirables races chevalines dont le mérite est reconnu partout aux Etats-Unis. Les ramifications et relations de notre société nous permettent de défier toute rivalité. C'est notre ambition de créer au Canada un Haras vraiment *national*, dans le sens du mot, et en faisant ainsi, de trouver une juste rémunération de nos énormes sacrifices, tout en dotant le Canada d'une race de chevaux qui y deviendra aussi célèbre qu'elle l'est actuellement dans notre ancienne patrie.

LA COMPAGNIE DU HARAS NATIONAL,

LOUIS BEAUBIEN,

Président.

R. AUZIAS-TURENNE,

Directeur.

Montréal, Octobre 1889.

EXTRAITS DES JOURNAUX.

Ce qu'on dit de nos chevaux chez nous et à l'étranger.

LA CIE D'IMPORTATION DE CHEVAUX PERCHERONS ET ARABES.

(THE PERCHERON AND ARABIAN IMPORTING HORSE CO)

Voilà ce que dit le *Western Resources*, de Lincoln, Neb., du 10 août, 1889, de la COMPAGNIE D'IMPORTATION DE CHEVAUX PERCHERONS ET ARABES :

“ La Compagnie d'Importation de Chevaux Percherons et Arabes est une des grandes institutions dont peut se vanter l'Ouest, et dont il peut être fier. On y fait non seulement l'importation sur le sol américain des plus beaux spécimens des familles Percheron et Arabe, les menant jusqu'aux portes des cultivateurs et éleveurs de l'Ouest, aux fins d'inspection et d'achat, mais on y conduit l'élevage sur un pied digne de leur capital abondant, leur esprit d'entreprise hors ligne, et leur énergie dominante. Dans le Perche, en France, leur ferme est un des établissements les mieux connus pour l'élevage des chevaux, et quelques-uns des chevaux les plus utiles du Nebraska viennent de leur ferme si renommée de Medavy. A Montréal, à la Compagnie du Haras National, ils ont un nouveau dépôt de vente, où ils vendent chaque année, aux Canadiens-Français de la Province de Québec, un grand nombre de chevaux forts et bien bâtis. A Fremont, Neb., on arrive à leur troisième établissement, et comme il convient à l'esprit d'entreprise reconnu de l'Ouest yankee, c'est là l'exploitation la plus considérable de leur entreprise, spécialement par rapport à nous.

Un représentant du *Resources* a récemment visité, sur invitation, ce “ Nouveau Medavy,” afin d'inspecter les récentes importations du Perche, et on voyait avec plaisir que la direction avait fait son profit de l'expérience du passé, et importé une classe de chevaux plus en rapport avec les besoins américains que l'an dernier. C'est-à-dire qu'ils sont plus grands et sentent la race depuis la pointe des oreilles jusqu'au canon de la jambe. On y voyait une vingtaine

d'étalons et de juments, lesquels, malgré leur long voyage par mer et par terre, étaient en condition superbe, et parmi lesquels la compagnie pourra choisir une troupe de chevaux difficiles à battre. Les chevaux ont été produits principalement sur la ferme Medavy, ce qui leur ajoute un intérêt particulier, car c'est une indication de l'établissement mère qui en dit plus que les paroles. *Bayard*, un bel étalon noir avec l'étoile brillante, trois ans, fier et accompli, est le prince de la bande, et quoique peut-être un peu haut pour aucuns, possède tellement les qualités d'un cheval de montre, que lorsque ses rivaux le rencontreront dans l'arène, ils apprécieront sa superbe race et son port majestueux. *Duroc*, de cette importation, est un véritable cheval de Hollandais, à épaisse encolure, bas et large, mais néanmoins il a une action qui devra le rendre très populaire avec quelques-uns. Un autre cheval qui attira l'attention, ce fut l'étalon gris *Cœur de Roi*, quatre ans, bien tourné, une belle action, très remarqué. *Conquérant*, deux ans, gris, un vrai type de cheval de trait, a la conformation, la charpente, la substance et les qualités qui en feront lorsqu'il se sera développé, un cheval précieux pour la reproduction. Mais pourquoi spécifier ? l'importation entière possède les mérites de la superbe race de chevaux que cette compagnie élève en France et en Amérique, et l'acheteur en perspective sera amplement dédommagé d'une visite à cet établissement.

Tout récemment, ils se sont assurés de l'écurie Octogone, bâti il y a quelques années par Hoy Bros., à Fremont, où les patrons pourront être mieux servis qu'auparavant. Dans tout temps, on peut trouver un représentant de leur écurie à cette écurie bien en vue et commode, ainsi que des équipages pour mener au ranch, situé à trois milles, ceux qui ne trouvent pas ce qu'ils veulent à l'écurie.

Près de Buffalo Gap, D. T., couvrant un territoire immense, cette compagnie possède près de 900 chevaux, y compris des Percherons, des Arabes, des trotteurs de race et des bêtes pour usage général. La région de la Black Hills est un pays en renom pour ses chevaux, et cette compagnie a quelques étalons pur-sang à Fremont, qui viennent de son ranch du Dakota. Mais qui ne connaît le ranch Fleur de Lys, dans toute l'étendue du sauvage pays de l'Ouest ? *Resources* recommande cette compagnie et ses officiers honorables et polis, au public de l'Ouest.

QUÉBEC N'ÉTAIT PAS EN ARRIÈRE A LA GRANDE EXPOSITION DE TORONTO.

EXPOSITION DE CHEVAUX SUPERBES DU HARAS NATIONAL.

Il y a sujet de se féliciter de ce que le Bas-Canada a été si bien représenté à l'Exposition de Toronto, en ce qui a trait aux chevaux. du moins, et ce qui ajoute à notre satisfaction, c'est qu'à des messieurs de Montréal appartient surtout le mérite de cet exposition hippique. On a parlé plus d'une fois, dans ces colonnes, du Haras National, et l'entreprise, l'énergie et les grandes connaissances des directeurs ont été notés. Parmi les figurants du Haras National à l'Exposition de Toronto était un étalon Percheron de trois ans, pesant 1,900 livres. Il est noir et magnifiquement charpenté, et a remporté des diplômes et des premiers prix à l'Exposition du Canada Central à Ottawa, à Montréal et à Sherbrooke. Il y avait aussi un étalon Percheron de quatre ans, gris pommelé, lequel a aussi remporté des prix aux mêmes expositions. Il a l'action superbe, et pourrait se classer comme trotteur, quoiqu'il pèse 1,600 livres. Un autre, un étalon carrossier français de quatre ans, avait des formes superbes.

Il a déjà remporté plusieurs honneurs. Dans une autre place d'écurie était un étalon carrossier, normand de trois ans, lequel a remporté un prix dans la classe des chevaux carrossiers. Il a 16½ mains ; c'est un beau spécimen de sa race, tout-à-fait sain, et montre qu'il a du sang. Tous ces chevaux ont des généalogies dûment enregistrées dans les livres de généalogies français. Les cultivateurs et les éleveurs ne peuvent être trop bien renseignés sur les races dont ils doivent se pourvoir, et on avait ici une exposition qui méritait leur sérieuse considération.

L'honorable M. Beaubien, le président populaire de l'association, a reçu des félicitations réitérées de personnes présentes à l'exposition et qui n'étaient non pas seulement amateurs, mais juges d'un bon cheval.—*La Gazette*, Montréal, septembre 1889.

EXPOSITION DE CHEVAUX FRANÇAIS.

Avant que l'Exposition ne se ferme, tout fermier, éleveur et sport devra voir l'exposition de Carossiers français de la Compagnie du Haras National dans le hangar à bétail No. 11. C'est la première fois que cette grande et prospère ferme d'élevage apparaît à l'Exposition Industrielle, mais elle est bien connue en France, dans la Province de Québec et en différents endroits des Etats-Unis. La compagnie a été formée en 1888, avec un capital moitié français, moitié canadien, et s'adonne exclusivement à l'importation de carossiers français et de chevaux arabes. Jusqu'à présent elle a bien réussi et s'est fait très vite une réputation de pureté de race et d'excellence de stock dans bien des endroits de la Province de Québec et aux Etats-Unis. On avait établi il y a cinq ans un grand ranch dans l'Etat du Dakota, et un haras d'élevage en France. Ce dernier sert de dépôt pour l'élevage des chevaux avant l'exportation sur ce continent. Une autre ferme de vente avait été établie à Fremont, Neb., et encore une autre l'a été à Outremont, près de Montréal. A cette dernière ferme, il y a une des plus belles écuries du continent. Parmi les produits exposés à l'Exposition de Toronto est un étalon Percheron de trois ans pesant 1,900 livres. Il est noir et de forme magnifique, et a remporté des diplômes et des premiers prix au Canada Central Fair à Ottawa, Montréal et Sherbrooke. Il y a aussi un étalon Percheron de quatre ans, gris pommelé, qui a aussi remporté des prix aux mêmes expositions. Il a l'action magnifique, et pourrait être classé parmi les trotteurs, quoiqu'il pèse 1,600 livres. Le suivant est un carossier français de quatre ans, d'une forme et d'un style splendides. Lui aussi a déjà remporté des honneurs. Dans une autre place d'écurie est un carossier normand de trois ans, qui a remporté un prix dans la classe des carossiers. Il a 16½ mains, et c'est un échantillon parfait de son espèce, parfaitement sain sous tous rapports et qui montre qu'il a du sang.

Tous ces chevaux ont des généalogies dûment enregistrées dans les livres de généalogie français. Les deux carossiers en exhibition ont été achetés aux haras d'élevage du gouvernement en France.

Les fermiers et les éleveurs ne peuvent être trop bien renseignés

par rapport aux races dont ils doivent se servir, et cette exposition mérite leur sérieuse considération. Beaucoup d'admirateurs de ces chevaux français en parlaient avec l'Hon. L. Beaubien, l'aimable président de la compagnie, qui était présent sur le terrain de l'Exposition hier. Le directeur, M. R. Auzias-Turenne, se tient aussi sur les lieux. A l'avenir, la compagnie doit faire de Toronto un de ses principaux centres d'affaires.—*The Empire*, Toronto, 20 septembre 1889.

LES CHEVAUX FRANÇAIS.—PERCHERONS ET NORMANDS.

Dans les stalles sont quatre des plus beaux chevaux de l'Exposition, des races percheronne et normande, importés de France et exhibés par la Compagnie du Haras National, 30 rue St. Jacques, Montréal. C'est une compagnie par actions, constituée en France dans l'année 1888, d'origine moitié française, moitié canadienne, dans le but d'importer et de vendre au Canada des chevaux français et arabes, des meilleures races. L'Hon. Louis Beaubien, qui représente actuellement la compagnie à Montréal, en est le président, et M. Auzias-Turenne, le directeur. La compagnie possède un ranch dans le Dakota, où il y a au-dessus de 1,500 chevaux. La maison importe aussi des Arabes pur sang et a quatre de ses plus beaux échantillons en exhibition aux terrains de l'Exposition, deux Percherons et deux [Normands. Les noms des deux Percherons sont *Joly* et *Bertrand*. Le premier est un bel étalon noir de trois ans, bien proportionné et qui a remporté cinq premiers prix et un diplôme, comme suit : Diplômé au Central Canada Exhibition Association, à Ottawa, en 1888 ; trois premiers prix au Canada Eastern Exhibition, à Sherbrooke, P. Q., en 1889 ; deux à l'Exposition de la Société d'Agriculture du comté d'Hochelaga, le 21 septembre 1888. *Bertrand*, 4 ans, un cheval gris, a obtenu un premier prix à Ottawa en 1888. Parmi les Normands ou carossiers français, le cheval *Puisaye*, 3 ans, remporta un diplôme et un premier prix à Sherbrooke, en 1889. *Holopherne*, un autre Normand, 4 ans, a obtenu un premier prix à Ottawa, en 1888, et un premier à Sherbrooke, en 1889.—*Le Toronto Globe*, 21 septembre 1889.

QUELQUES DONNÉES SUR LES ÉCURIES A OUTREMONT.

*Un établissement modèle pour les chevaux et le bétail
de première classe.*

Il y a une jolie promenade en voiture à faire par la rue Bleury et l'avenue du Parc jusqu'à Outremont. Le chemin est en train de subir des améliorations rapides, c'est une route large et élevée, et qui deviendra bientôt une approche qui fera honneur à la ville. Le plaisir de parcourir ce chemin en voiture, est grandement augmenté lorsqu'on se sent mené par une noble bête, grand premier prix de nombre d'expositions, un Percheron pur sang de trois ans, qui semble par sa fière démarche raconter à tout le monde sa généalogie irréprochable. En arrivant aux terrains de l'exposition on tourne à gauche et de suite après à droite, et le voyageur se trouve sur le chemin du Parc de la montagne. A quelques cents verges de distance on parvient aux nouvelles écuries, dites du Haras National, lesquelles sont bien dignes d'une visite du voyageur ou de l'amateur de beaux chevaux, car il en verra plusieurs. La bâtisse est assez éloignée du chemin public, une avenue de belles dimensions y conduit. Au premier étage il se trouve un certain nombre de stalles avec les noms des occupants peints en dehors du haut des portes. Il y a là des noms retentissants et surtout des noms historiques, mais en apercevant ceux qui les portent, on voit qu'ils leur font honneur. On a toujours dit, écrit et chanté qu'un vrai cavalier aime mieux son cheval que quoi que ce soit, et en aura soin avant lui-même. On en a un exemple dans la tendresse et la sollicitude du vœux arabe pour son cheval, tandis qu'il est cruel et sans pitié pour tout autre. Le président du Haras National, sans lui attribuer ni la profession, ni la disposition cruelle de l'arabe, montre certainement à ses chevaux cette bonté dont fait preuve le nomade du désert. Les stalles sont vastes, élevées et bien éclairées, la litière propre et molle. De petites portes s'ouvrent à chaque mangeoire, de manière à ce qu'un seul homme puisse donner à manger à vingt chevaux en dix minutes, au lieu d'avoir à leur porter d'abord l'eau,

ensuite l'avoine ou le foin, en ouvrant et fermant plusieurs portes, source périodique d'agacement pour le cheval. Alors si quelqu'un veut voir le cheval, il y a une petite ouverture dans la porte ordinaire, que l'on peut ouvrir sans déranger l'occupant. Ces stalles sont rangées de chaque côté de l'entrée principale et se continuent jusqu'à moitié de la bâtisse. A cet endroit un arrangement de portes doubles divise le devant d'avec l'arrière des écuries. Les stalles des chevaux, sont bâties en vue du confort, de la propreté et partant de la santé de l'animal. Le système de sanitation et de ventilation est parfait, quoique unique, et il sera tout à fait impossible pour aucune bête de se trouver dans une stalle malpropre.

Le second étage sert actuellement de grenier à foin, mais avec le temps on y aménagera des stalles pour les chevaux. Il a été bâti en vue de cela, et rien ne pourrait être plus facile que sa construction.

Encore au-dessus de cet étage se trouve un autre grenier à foin, lequel peut être envoyé dans chacune des stalles au-dessous, exemptant ainsi le transport des rations journalières. De cet étage on a une vue magnifique du pays environnant, qui est dans le moment revêtu des teintes glorieuses de l'automne. L'économie de cette bâtisse est le résultat de bien des calculs ; tout y est non-seulement moderne, mais en avant de notre époque ; elle est construite de manière à dispenser de tout travail inutile ; de fait, l'ensemble est une merveille d'agencement. Le site en est aussi très avantageux ; c'est tout-à-fait à la campagne, et cependant à quelques minutes seulement du cœur de la ville ; on y jouit de tous les avantages de la campagne sous le rapport de l'air pur et des environs agréables, en même temps que des facilités dues à sa proximité à la ville, sans les désavantages qui en sont inséparables, le bruit et la fumée. L'établissement entier est près d'être complété, et sera en pleine activité cet automne, prêt à l'ouverture officielle au printemps. On n'a épargné ni l'argent, ni le travail, ni le calcul pour en faire un établissement modèle pour les chevaux et le bétail de première classe, et vu le nombre de prix déjà décernés à plusieurs de leurs chevaux, on peut prédire que l'entreprise aura le succès que mérite son caractère louable.

—*Montreal Gazette*, 1 octobre 1889.

SYSTÈME PRÉSENT ET PASSÉ D'ÉLEVAGE DANS LE PERCHE.

L'extrait suivant des écrits de Monsieur Fardouet, l'un des plus vieux et des plus éminents éleveurs du Perche, et qui est absolument confirmé par une revue soigneuse de l'histoire, relate les modifications suivantes par lesquelles a passé le Perche pour en arriver jusqu'à son mode actuel d'élevage.

10. Pour les chevaux propres à la selle et à la guerre.

20. Pour les agriculteurs et les intérêts commerciaux.

30. La période où le pesant cheval de trait, avec l'activité des types légers, fut demandé partout, ce qui commença il y a environ 50 ans. Il dit :

“ La race incomparable dont l'ancienneté d'origine est la première de toutes les races chevalines des nations civilisées, a été formée pour répondre aux besoins des différentes périodes de son existence, pendant des centaines d'années sous les influences vivifiantes et les effets climatiques du Perche, aussi bien que par l'inimitable manière de dresser ces chevaux, mâles et femelles dès leur premier âge : avec le soin le plus judicieux possible, on les a habitués au travail qu'ils seront appelé à exécuter durant leur vie, développant ainsi doucement mais sûrement leurs capacités physiques, ainsi que leurs aptitudes instinctives, en des forces héréditaires et transmissibles. Ce sont elles qui ont été appliquées si efficacement à l'amélioration de toutes les races avec lesquelles elles ont été en contact.

“ Aux âges de la féodalité, le pays avait besoin d'une classe de chevaux appropriés à une race équestre, *et la Perche les fournit.* Avec l'ère d'une plus haute civilisation, l'exercice pacifique de l'agriculture et du commerce exigea des chevaux pour les postes, les diligences, et pour les besoins de l'agriculture et du roulage *On s'adressa au Perche et il répondit à cette demande.*

“ L'application de la vapeur comme pouvoir moteur, introduisit une ère nouvelle dans l'histoire du monde ; la construction des chemins de fer et des bateaux à vapeur, et l'adoption de la vapeur comme pouvoir dans tous les arts utiles et manufacturiers, a complètement changé la face des choses.

“ La poste et la diligence sont disparues, mais il reste encore à entretenir l'agriculture et le grand trafic commercial ; le travail et la nourriture deviennent de plus en plus coûteux, et les gens à force de nécessité et de besoin d'économie, ont besoin de chevaux plus forts, plus gros et également plus actifs pour parer aux exigences du temps. Comment le Perche a-t-il pu répondre à la difficulté de cette dernière demande si malaisée à satisfaire ? La réponse nous remplit d'orgueil et de reconnaissance. Le Gouvernement et tous les départements de la France sont d'ardents acheteurs d'étalons Percherons, pour augmenter et améliorer leurs races natives. L'Autriche, la Russie, l'Allemagne et l'Italie achètent beaucoup, aussi bien le gouvernement que les particuliers. La Grande-Bretagne même, malgré son égoïsme bien connu, n'est pas une pratique de peu d'importance.

“ Nous devons nous déclarer contents d'une si magnifique appréciation de la supériorité de la race Percheronne ; mais ce n'est pas encore tout ; les plaines de l'Amérique du Sud réclament nos races de France et en dernier lieu ce beau pays, cette grande république d'outre-mer dont le progrès émerveille le monde, est notre plus vif admirateur, comme notre plus libéral acheteur.

“ Les recherches nous ont démontré que les améliorations du passé nécessaires pour répondre aux changements du jour, ont été accomplies en choisissant les animaux les plus propres pour les nouvelles exigences, et par un système judicieux d'élevage dans la même race, on en a perpétué les meilleures qualités.

“ Ces recherches nous démontrent aussi que les plus beaux spécimens de la race Percheronne qui existent maintenant tirent directement leur origine de l'influence génératrice du cheval Arabe, le cheval primitif—commencement de l'origine de la race Percheronne.

“ L'historien vétérin et fidèle ami du Percheron, Charles Du Hays, soutint, il y a plusieurs années, (et c'est certainement une preuve très-remarquable du discernement de ce célèbre auteur,) que “ Jean le Blanc,” le cheval qui a si fortement excité son admiration, était un descendant direct du fameux étalon Arabe “ Gallipoli.” Il se donna la peine de retracer ses origines et trouva qu'il appartenait au haras du Pin, près de Bellême, établi par le marquis de Brigges en l'année 1760, et qu'il a donné les preuves du plus puissant élément d'amélioration de la race Percheronne ; car, presque tous les étalons de grand prix du Perche descendent directement de ce cheval.”

On verra ainsi que les Percherons les plus beaux et qui ont le plus de valeur—dans lesquels se sont transmis le style, la qualité et le fini du type original, avec l'augmentation dans le poids actuellement requise—ne peuvent être trouvés que dans des individus descendant d'animaux d'origine Arabe ; leur poids a été augmenté par le choix des plus gros mâles et femelles et un système judicieux d'élevage dans la même race.

Ceci est le résultat des alliances restreintes aux plus belles familles Percheronnes du temps présent. Elles sont la possession des éleveurs du Perche, les plus amis du progrès et les plus heureux en élevage. Chez eux seulement, on peut trouver les plus beaux échantillons de cette race dans laquelle le même sang peut être retracé pendant plusieurs générations.

Les estimables qualités possédées par ces animaux, qui ont été concentrées pendant des générations par un système soigneux d'élevage, sont la grande source de confiance sur laquelle nous nous reposons en leur aptitude à transmettre avec une certitude absolue les vertus de leur race, aptitude qui n'est possédée par aucun animal de sang mêlé.

Le *Quarterly Journal of Agriculture* anglais dit :

“ Les chevaux Percherons sont une race supérieure pour l'ouvrage pénible et les passages difficiles. Il n'avait encore jamais vu ailleurs des chevaux aussi francs du collier. A la diligence, la voiture de poste, le cabriolet ou sur la ferme, ils sont endurants et énergiques au-dessus de toute description. Avec le cou coupé jusqu'à l'os, ils ne fléchissent pas. Ils se maintiennent en santé, même soumis aux mauvais traitements ou à la négligence qui feraient dépérir tout autre cheval. La supériorité des chevaux Français pour le croisement des juments communes de l'Amérique est établie.”

PERCHERONS

Par CHS DU HAYS

“ Toutes les brochures, tous les écrits dont le cheval a été l'objet, se réduisent à peu près à ceci :

Se plaindre de ce qu'il n'existe pas de race qui, à de hautes qualités morales, unisse, à un degré élevé, les qualités physiques.

Chercher,—ce sont les plus modestes,—ou enseigner les moyens de l'obtenir.

Un tel bruit a lieu de surprendre au cœur de la France, où fleurit, depuis longtemps, une race qu'on dirait de tous points faite pour le cadre tant de fois proposé.

La preuve en est facile : une esquisse, prise au vol, de ses caractères principaux suffit pour la fournir.

A une force peu commune, à une vigueur qui jamais ne se dément, à une conformation dont les formes puissantes n'excluent point l'élégance, elle sait allier la docilité, la douceur, la patience, la franchise, une grande sobriété, une santé excellente et un tempérament rustique et résistant. Ses actions sont vives, relevées et légères. Sa tenue est constante dans le travail et à toutes les allures. Elle possède la double et inappréciable qualité de COURIR VITE EN TIRANT LOURD. Elle est précieuse, surtout pour son étonnante précocité, et produit à deux ans, en travail, plus qu'elle n'a coûté en nourriture et en entretien. En effet, le labeur auquel sont condamnés tous les êtres, elle l'aime et montre pour lui une réelle aptitude. Son moral est droit et solide, ne connaissant ni les quintes de mauvaise humeur, ni les excitations nerveuses. Elle a pour l'homme, son compagnon de fatigues, une confiance innée, fruit de l'éducation, depuis longues générations, au sein de la famille, et elle lui témoigne une douce familiarité. Les femmes, les enfants, dont les mains la nourrissent, peuvent l'aborder sans crainte. *Elle est honnête*, en un mot, si j'ose ainsi parler. Elle a cette belle robe grise d'Orient, la plus favorable de toutes pour pouvoir affronter au milieu des labeurs de la plaine

les rayons brûlants du soleil ; cette robe qui réjouit l'œil, et qui, dans les ténèbres de la nuit, laissait entrevoir au postillon d'autrefois qu'il n'était pas seul et que son ami cheminait loyalement devant lui. Elle est exempte (cause de jalousies éternelles chez les éleveurs des autres races), elle est toujours exempte des tares osseuses héréditaires du jarret, et on ne connaît même pas de nom, dans les centres qui l'élèvent, l'éparvin, le jardon, la forme, la fluxion périodique et autres infirmités redoutables.

Cette race, vraiment typique, semblerait un mythe si elle ne vivait à nos côtés. Mais chaque jour nous la voyons, chaque jour nous touchons à ce trésor accordé par la Providence aux contrées qu'elle affectionne, pour y faire fleurir l'agriculture, cette maîtresse aux moraux enseignements, et régner avec elle l'abondance et la paix.

Je ne la nommerai pas : tous, à cette incomplète ébauche, ont reconnu la belle race de chevaux *honnêtes* et laborieux, qui naît et grandit dans l'ancienne province du Perche, si justement surnommée le *Perche aux bons chevaux*, creuse en longs sillons le sol de la Beauce et se répand de là dans toute la France, où ses qualités la rendent sans rivale pour toutes les spécialités du service de traction rapide.

Aussi en résulte-t-il que toutes nos provinces l'envient, et que, pour l'étranger même, elle est recherchée avec une faveur qui tient de l'emportement.

Quelle est l'origine du Percheron ? Selon les uns, le Percheron est d'origine arabe. D'autres, moins explicites, et sans lui assigner une origine aussi noble, le regardent comme fortement imprégné de sang oriental.

M. Eugène Perrault, l'un des plus riches et des plus habiles marchands de chevaux de luxe de l'Europe, m'a souvent répété : “ Rien ne m'intéresse comme cet admirable cheval percheron, qu'à tous ses caractères je regarde comme un Arabe grossi par le climat et par la rusticité des services auxquels il est employé depuis des siècles. ”

Soumis au régime féodal, habité par des tenanciers toujours en guerre, le Perche a dû toujours être un pays hippique et le cheval y a dû être, à toutes les époques, le compagnon de l'homme. C'était pour lui une nécessité de premier ordre. Dans ces temps de guerres, de surprises, quel bétail plus mobile, plus facile à élever ? Quelle gloire aussi d'avoir de nobles coursiers, d'en avoir tant qu'on n'en savait même plus le nombre, comme ces Rotrou, dont les chevrons

héraldiques, flottants sur leurs grands étendards, le redisaient du haut des tours de Mortagne et de Nogent !

Mais, comme race, le Percheron avait-il les caractères qu'il affecte aujourd'hui ? Ce n'est pas probable. Elle devait être plus légère, tout en possédant en elle-même les principes des caractères qu'elle a revêtus plus tard.

Un Percheron, un vrai Percheron, (comme le fameux *Toulouse*, de M. Chéradame, d'Écouché, par exemple ; le fameux *Jean-le-Blanc*, de M. Miard, de Villers, près le Sap, dans le département de l'Orne, etc., etc.), mis à côté d'un Arabe, présente avec lui, malgré ses formes plus grosses et plus communes, des analogies si frappantes qu'on se prend à leur croire une parenté certaine.

Le Percheron du type primitif a une robe grise, comme l'Arabe ; comme lui, des crins abondants et soyeux, la peau fine, l'œil gros, saillant et expressif ; le front large, les narines dilatées, la poitrine large et profonde, bien que le passage de sangle, chez lui, comme chez l'Arabe, manque toujours un peu d'ampleur ; les membres plus secs, plus osseux, moins chargés de poils que chez les autres familles de trait.

Il n'a plus, il est vrai, cette belle hanche et cette belle direction d'épaules, cette encolure de cygne qui distinguent l'Arabe ; mais, il ne faut pas l'oublier, depuis des siècles, il est employé au tirage, et l'habitude de la traction a imposé à sa charpente osseuse une situation anatomique, une projection de leviers en rapport avec les travaux auxquels il est soumis. Il n'a plus, je l'avoue encore, la peau aussi fine que l'Arabe, ni son joli pied bombé, ovale et petit ; mais on doit noter avec soin qu'il vit sous un climat froid, sur des plateaux élevés où la nature donne pour manteau une enveloppe plus épaisse et une fourrure plus abondante, qu'il marche depuis des siècles sur un sol argileux et presque toujours imprégné d'humidité.

Dans tout ce qui lui reste, on reconnaît un gros Arabe, que le climat et des circonstances particulières ont modifié et dégénéré. Il est demeuré doux et laborieux, comme son père ; il s'élève, comme lui, au sein de la famille, et, comme lui, il possède à un très haut degré la faculté de s'acclimater facilement. Il l'acquiert au milieu des nombreuses migrations qu'il accomplit dans le Perche, images de celles que compte le cheval type sur les sables du désert. Une dernière similitude, qui n'a pas été assez remarquée peut-être, c'est que, comme l'Arabe, il n'a pas besoin d'être mutilé pour être dressé, manié et conservé sans danger. En un mot, le Percheron, malgré

les siècles qui l'en éloignent, présente une affinité aussi parfaite que possible avec le cheval primitif, qui est le cheval arabe.

La race percheronne vient de l'Arabe; mais il importe de connaître les causes qui l'ont éloignée du type primitif. Comment s'est-elle modifiée? Comment a-t-elle perdu les caractères arabes qu'elle avait dû revêtir d'abord? Comme se sont transformées toutes les races chevalines, par l'effet du climat, de la nourriture, de l'extinction de la féodalité; par l'inauguration des habitudes pacifiques qui ont fait un cheval d'agriculture, un cheval de tirage, du cheval employé primitivement à la selle et à la guerre.

On a cependant vivement essayé de combattre l'intrusion du gros cheval par l'action continue du cheval arabe. En effet, nous voyons, vers 1760, sous l'administration de M. le marquis de Briggès, gouverneur du haras du Pin, tous les beaux étalons arabes, barbes, orientaux que possédait en grand nombre cet établissement, mis à la disposition de M. le comte de Mallart pour le service de sa jumenterie de Coësmes, près Bellême.

Ce ne sera que vers 1820, toujours au même château de Coësmes, chez le petit-fils du vieil amateur d'Arabes, que nous reverrons deux Arabes du haras du Pin, *Godolphin* et *Gallipoly*. Ces deux reproducteurs précieux, tous deux gris, redonnèrent du ton et de la chaleur à la race percheronne et transformèrent définitivement en chevaux gris la population de la contrée entière, qui était, dit-on, devenue moins fixe et composée de chevaux de toutes couleurs.

L'étalon percheron nommé *Jean-le-Blanc*, originaire de Mauves, et vendu, vers 1825, à M. Miard, de Villers en Ouche, près le Sap (département de l'Orne), a été, à lui seul, l'agent améliorateur de la race chevaline de l'Ouche. Quoique gros, puissant, limonnier en un mot, sa distinction, ses allures, un je ne sais quoi répandu dans tout son être, rappelait si profondément le souvenir de la famille orientale, que l'on se prenait à le croire un Arabe grossi. Ce fait qui nous fut souvent raconté, piqua notre curiosité et nous n'eûmes de repos que lorsque, de proche en proche, de renseignements en renseignements, nous arrivâmes à savoir que sa famille avait été alliée à un étalon du haras du Pin envoyé en station au château de Coësmes, près Bellême. Or, quel était cet étalon? C'était l'Arabe *Gallipoly* !..

Aussi, ne faut-il pas perdre de vue, par exemple, que, pour la race percheronne qui nous occupe en ce moment, les services auxquels

elle est affectée ne sont plus les mêmes qu'autrefois. Celui des omnibus, notamment, qui, il y a dix années à peine, était considéré comme le plus doux, est devenu aujourd'hui le plus dur, celui qui réclame le plus de gros, tout en exigeant des allures et de la vigueur.

Les plus gros et les plus forts d'une même classe, unis entre eux, produiront plus sûrement qu'un croisement trop hâtif le genre demandé.

Les chevaux de gros trait et de camion accéléré doivent avoir du poids : c'est une condition *sine qua non* ; mais on se tromperait fort si l'on se tenait dans les attributs exclusifs de la masse. Il leur faut des membres et des muscles puissants, unis à une grande vigueur. Ce croisement, bien que le plus facile, présenterait aussi des dangers si l'on se contentait du gros et de la masse ; on tomberait bientôt dans le domaine de la lympe. Il est donc urgent, pour les types dont la puissance satisfait aux exigences du trait, de choisir ceux qui sont les plus distingués, les plus nerveux, les plus membrés, les plus vigoureux et *vice versa* les moins empâtés et les moins lymphatiques.

Si vous trouvez, sous une robe sombre, un vrai Percheron possédant toutes les qualités, toutes les spécialités de la race, hâtez-vous ; prenez-le et teignez vos chevaux. Je vous en donne sincèrement le conseil.

Ceci, du reste, n'est qu'un détail.—Le point essentiel est d'unir le gros au distingué, le poids aux allures, la douceur à la vigueur, la rusticité au tempérament énergique, la sobriété, la précocité. Corrigez les imperfections de couleur, sans affaiblir, sans contrarier l'harmonie des admirables qualités qui ont fait du Percheron le premier cheval de l'époque."

POINTS D'EXCELLENCE ET DE SUPÉRIORITÉ DES CHEVAUX PERCHERONS

Premièrement.—La gentillesse et la douceur de cette race incomparable ne sont égalées par aucune autre race au monde. Le pur sang Percheron a les meilleures dispositions et est le plus docile de tous les chevaux connus. Bon tempérament, douceur et fidélité sont les qualités uniformes trouvées dans ces nobles animaux. Il n'y a pas de chevaux vicieux ou rétifs parmi eux. Ils sont des mieux domptés et un enfant peut les conduire sans danger.

Secondement.—Les Percherons pur sang importés ne sont surpassés dans leur forme et dans leurs actions par aucun autre cheval de trait. Ils sont les plus rapides marcheurs et trotteurs du monde avec une charge pesante. Leur adresse dans les manœuvres difficiles avec de lourdes charges ne peut être égalée. Dans leur pays natal du Perche, ils sont élevés pour le travail, et ils y sont initiés par un exercice excessif et fort rude dès le commencement : ils vont à leur ouvrage naturellement, ils sont des travailleurs qui aiment le travail. Il n'y a aucun frais pour les y habituer, comme c'est le cas pour les chevaux élevés et dressés en vue du trot ; risque que le fermier en général ne peut pas encourir, mais qui ne convient qu'aux personnes riches qui, se livrant à la loterie de l'élevage des races de courses, peuvent s'offrir le luxe du sport. Les poulains Percherons sont domptés par le fermier à faire l'ouvrage de la ferme, et aussitôt qu'ils sont assez vieux, ils sont prêts pour le marché. Ils sont nés pour l'ouvrage, ils y sont habitués par un exercice et un travail fort rudes et énergiques ; partant, ils sont des travailleurs naturels et volontaires.

Troisièmement.—Leur force de résistance leur a fait des amis sur toute la terre. Nul cheval n'endurera le travail et la fatigue dans un voyage difficile avec la même énergie que le Percheron.

Ce sont des merveilles d'économie quant à la quantité de nourriture nécessaire pour les maintenir en bonne condition. Leur capacité de résistance et de travail est attestée par la demande toujours croissante de ces chevaux par les lignes d'omnibus, par les compagnies d'express et de transferts, par les marchands de gros et pour les travaux fatigants des villes.

Il n'en coûte pas plus pour entretenir un Percheron qu'une haridelle. Dans ce pays où la nourriture est à bon marché, le plus grand soin doit être observé afin de ne pas les surcharger de nourriture, ce qui cause la plupart de leurs maladies ; car nous sommes toujours disposés à leur donner le soin auquel ils ne sont pas habitués dans leurs pâturages des collines du Perche.

Quatrièmement.—Ils ont les meilleurs pieds de toutes les races des chevaux pesants. En ceci, il y a une excellence qui saute aux yeux.

Cinquièmement.—Ils sont fidèles et surs de transmettre leurs bonnes qualités à leurs poulains.

Cette qualité du Percheron pur sang est très-remarquable et très-distincte, et dans l'élevage, les propriétaires de juments peuvent être sûrs d'améliorer leur stock.

Ils obtiendront un demi-sang qui surpassera tellement le cheval ordinaire qu'il semblera former une race distincte. Les fermiers intelligents et les propriétaires de stock en sont venus à la conclusion qu'il n'est ni sûr ni d'un bon placement de croiser leurs juments avec d'autres races, quand ils peuvent se procurer les services d'un bon Percheron pur sang. Ils se servent du pur-sang et vendent le produit deux ou trois fois plus cher que celui d'un étalon secondaire. Un étalon ordinaire ne peut produire qu'un poulain ordinaire ; et dans la plupart des cas, ils vont en rétrogradant au lieu de produire ces poulains destinés à devenir les chevaux que les acheteurs recherchent sans cesse, avec persistance. Les propriétaires de poulains provenant de l'étalon ordinaire, sont forcés de chercher des acheteurs pour leur stock, tandis que les propriétaires de poulains provenant d'étalons Percherons pur sang sont pourchassés par les acheteurs par tout le pays.

Sixièmement.—Le poulain Percheron pur-sang est plus petit que celui d'aucun étalon ordinaire et est un merveilleux phénomène de la nature. La crainte populaire d'un malheur en donnant de petites juments aux gros étalons pur-sang Percherons est mal fondée, ainsi qu'il a été pleinement démontré. Il faut voir le résultat chez les jeunes poulains pour le bien comprendre et l'apprécier.

Septièmement.—La longévité de race et la puissance dans la vieillesse sont des qualités assurées que l'on retrouve toujours chez cette race.

Huitièmement.—L'un des points les plus en faveur du pur-sang Percheron, ce qui les recommande si fortement au public, c'est

leur santé et leur exemption de la plupart des maladies communes aux autres races de chevaux domestiques. En se servant des Percherons pour l'amélioration de la race, en raison de leur constitution supérieure, de leur intelligence et de leur finesse, plusieurs des vices qui existent chez la race commune sont supprimés ou corrigés, tel que l'éparvin, la courbe et plusieurs autres défauts, et surtout les infirmités communes et les dangers résultant d'un caractère vicieux et d'une incertitude de caractère.

RACES FRANÇAISES DE CHEVAUX DE TRAIT

La lettre suivante a été reçue par le président du Bureau d'Agriculture de l'Etat de l'Illinois, en réponse à une demande faite par ce dernier à M. Du Hays, autrefois chef d'écuries de Louis Napoléon, et maintenant, depuis plusieurs années, éditeur du *Livre de Généalogie*, pour les chevaux pur sang, du gouvernement. Il le priait de donner son opinion sur les mérites relatifs des chevaux de trait français. Je reproduis ici cette lettre, croyant qu'elle est l'honnête expression de l'opinion d'un homme en position de connaître les mérites réels du Percheron :

“ Pour quelques personnes un “cheval de trait” est simplement un “cheval de trait,” sans égard à la race ou à son origine. Pour ces personnes, il n'y a ni Percherons, ni Bourbonnais, ni Cauchois, ni Bretons, mais simplement des “chevaux de trait,” achetés ou élevés dans ces différents districts. D'autres personnes, cependant, soutiennent qu'il existe des types différents et distincts. Je ne crois pas qu'un homme, quelque peu connaisseur de chevaux, ou qui a donné quelque temps à cette étude, puisse sérieusement partager la première opinion, parce que celui qui est appelé à juger des chevaux n'a qu'à jeter un coup d'œil sur ces animaux pour reconnaître qu'ils n'ont pas tous le même sang, la même forme, le même extérieur, le même tempérament, ou les mêmes aptitudes. Pour moi, puisque vous m'avez demandé l'expression de mon sentiment, le Percheron est le roi des chevaux de trait, et vous devriez adopter des règlements sévères en Amérique pour préserver cette race pure de toute alliance étrangère. Vous devriez, avec cette race, former

une belle et prospère ferme d'élevage, la plaçant dans un district possédant autant que possible les mêmes qualités, le même climat que le pays natal de ces races, c'est-à-dire dans des localités préféralement sèches, avec un sol calcaire et rocheux, mais non glaiseux. N'accouplez que les types les plus parfaits de ces races, croisez en choisissant parmi les mâles les plus énergiques, les meilleurs marcheurs, les plus vigoureux et les mieux formés, en un mot, les étalons, qui ont été essayés et trouvés les meilleurs. Allez doucement et avec précaution, afin d'éviter des erreurs qui vous feraient perdre du terrain et détruiraient les bons résultats déjà obtenus. Corrigez toujours les défauts par des qualités opposées et augmentez ces qualités en les aidant par des qualités semblables. Bref, conservez la force, la forme, le tempérament, le caractère rustique, la douceur et la loyauté au travail, tout en donnant en même temps plus de distinction et d'aptitude pour les travaux de l'agriculture.

Par ce moyen vous obtiendrez la conformité, c'est-à-dire, une race fixe, naturelle, tout-à-fait homogène, reproduisant son propre caractère particulier. Au contraire, si vous croisez sans discernement cette race avec d'autres races, le résultat sera incertain, car le produit perdra sa conformation, c'est-à-dire sa force, sa stabilité et son apparence de famille. En d'autres termes vous perdrez la marque indélébile de la race.

Si vous avez quelques autres échantillons d'autres races et que vous désirez les conserver, gardez-les toujours de la même manière homogène, obtenant des produits distincts, et les élevant dans des localités ressemblant le plus possible à leur pays natal. Si vous désirez donner plus d'élégance et de fini à la race percheronne, si vous désirez lui donner une plus belle apparence ou améliorer son allure, n'essayez pas d'obtenir ce résultat par une infusion de pur sang ou de tout autre sang en provenant. Le Pur-Sang est trop impressionnable, trop sensitif et trop différent du Percheron. Vous ne devez pas non plus vous adresser au trotteur Norfolk, car quoique les Norfolks soient de beaux résultats c'est une création récente, et par conséquent pas du tout une race fixe. Ils ne se reproduisent pas invariablement ; de plus ils sont sujets au vice héréditaire du cornage. Cette maladie semble inévitable par rapport à leur conformation. Ne voyez pour l'amélioration que le cheval Oriental dont descend le Percheron, ainsi qu'il est prouvé d'une manière péremptoire par les documents historiques.

Il est amplement évident que de temps en temps, le sang Arabe-

a été infusé dans la race Percheronne. C'est un fait bien connu et certain qu'avant 1789, M. le marquis de Mallart, ami du prince de Lambese, écuyer royal en France, obtint des chevaux Arabes pour servir à la reproduction sur sa propriété à Coësmes, près de Bellême, et que son petit-fils, un autre marquis de Mallart, obtint en 1818 et l'année suivante du marquis de Bonneval, directeur du Haras National au Pin, les étalons Arabes Gallipoli et Godolphin, pour demeurer et servir sur la même propriété de Coësmes. Si vous vous servez de l'Arabe, employez-le pur et non croisé, comme tel a été le cas plusieurs fois en France.

Quoique la place native réelle du cheval Arabe soit dans le voisinage d'Alep, Bagdad, et Damasc il est difficile de pénétrer et voyager dans ces endroits ; le mieux est donc d'aller directement à Constantinople où l'on trouve quelques grands seigneurs de l'Empire Turc et quelques nobles Orientaux qui, par suite de disgrâces ou de besoin d'argent sont forcés de vendre leurs écuries. N'achetez jamais en Egypte où les chevaux Arabes sont d'une introduction comparativement récente, vers le temps de l'expédition d'Ibrahim en Syrie, au temps de Méhémet Ali. Les chevaux Arabes ne semblent pas réussir d'une manière satisfaisante dans ce pays, et je n'ai jamais connu de chevaux Arabes venant de l'Egypte qui fussent de bons producteurs.

Le premier résultat obtenu par le croisement de l'Arabe causera certainement quelque désappointement ; mais fermez les yeux sur ce commencement et attendez patiemment le résultat du second croisement. L'Arabe élevé dans un pays stérile avec une pauvre nourriture, lorsqu'il est transporté sur un sol riche et fertile, prend rapidement de la chair et prend bientôt quelque peu l'apparence d'un mouton, les jambes semblant trop petites pour le corps. Mais prenez patience ; avec la seconde génération, toute cette graisse disparaît, le corps reprend sa forme naturelle, les muscles se développent et l'animal présente une forme de distinction, de style et d'élégance, tout en conservant sa nature gentille, honnête, et son aptitude au travail, qualités qu'on ne peut pas trouver chez le pur-sang anglais, cheval exceptionnellement nerveux et impressionnable.

Je préfère le Percheron à tous les autres chevaux, et je serais heureux de voir votre peuple n'acheter que des Percherons. Les meilleurs échantillons de ces chevaux se trouvent autour de Mortagne, dans le département de l'Orne. Ceux dans les environs de Nogent-le-Rotrou et La Ferté Bernard sont élevés dans la vallée fertile de

l'Huisne et n'ont pas les muscles si bien développés que les autres. Ces derniers ne font pas autant d'ouvrage que ceux élevés dans les environs de Mortagne et n'ont pas autant de vigueur que des animaux qui travaillent et sont nourris à l'avoine. Je préfère les premiers mentionnés. Le canton de Mondoubleau est aussi renommé pour ses Percherons, mais je le considère secondaire à Mortagne.

J'aimerais à m'entretenir plus longtemps avec vous sur ce sujet, mais je n'ai que peu de temps pour faire parvenir cette lettre au bateau de la malle, de sorte que je dois terminer. Pour être bref et éviter toute répétition, je vous prie de lire les pages 32 à 37 du petit livre " Culture en Famille " dont vous avez bien voulu recevoir un exemplaire et dans lequel je parle de l'élevage des races pures.

Je demeure avec un respect très sincère, M. le Président,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) CHARLES DU HAYS.

Paris, Rue Casimir Pereiere No. 4, août 17, 1887.

HISTORIQUE.

Monsieur André Sanson, professeur de zoologie et de zootechnie au Collège National d'Agriculture à Grignon, et à l'Institut National d'Agriculture, dans l'édition révisée de 1884 de son ouvrage. " L'origine des Races françaises de chevaux ", page 95, vol. III, donne l'histoire suivante de la race Percheronne.

Le Percheron est un cheval de trait d'une qualité supérieure, et pour cette raison il jouit d'une réputation universelle. Il possède un tempérament actif et énergique. C'est le vrai cheval pour tirer des charges pesantes à une allure rapide. Les coureurs rapides sont communs dans cette race.

Avant l'établissement des chemins de fer, c'était cette race qui était employée pour nos diligences. De nos jours il est plus employé que tout autre pour nos omnibus. Son caractère zootechnique est la rapidité jointe à la force. Avec ces qualités, il garde l'élégance de forme tout en conservant ses traits zoologiques. C'est la raison pour laquelle les Percherons sont recherchés par toutes les nations

qui essayent d'améliorer leur chevaux de trait ou de se créer une race pour eux-mêmes.

Le Percheron est vraiment une des races qui jouit en Europe, et même dans le monde entier de la plus haute considération. Il a, par son mérite incontestable, porté dans tout l'univers la renommée de la petite province française où se trouve son meilleur centre de production.

Cette renommée du Percheron ne peut être comparée qu'à celle du pur-sang anglais, car le Percheron est aux races de chevaux de trait ce que le pur-sang anglais est aux races légères, un régénérateur et un améliorateur. Le reste de l'Europe envie à la France la possession de cette race ; et ceci peut être dit en parlant des Percherons sans vanité nationale.

Quelques hippologistes, pensant qu'ils allaient donner à cette race des titres de noblesse, ont recherché cette race jusqu'au temps des croisades et lui donnèrent alors un origine orientale. Si, pour être noble, il est nécessaire de tirer son origine d'ancêtres très éloignés, la race Percheronne n'a rien à craindre sous ce rapport, comparée avec les autres races, car nous possédons des documents authentiques concernant son origine, montrant de la manière la plus positive que le type Percheron existait dans l'endroit même où on le trouve aujourd'hui, durant la période géologique qui a précédé notre époque.

Cette race de Percherons, comme toutes les autres races, est contemporaine des Mammouths, des temps d'alluvions. Elle remonte jusqu'au déluge, et possédant une telle ancienneté l'époque des Croisades n'est rien en comparaison de cet âge.

RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL

Nommé par le Bureau d'Agriculture de l'Etat de l'Illinois

La lettre suivante dans laquelle sont intercalées les questions originales préparées par le comité, a été adressée à M. Eugène Tisserand, directeur d'agriculture en France, qui a été à la tête des affaires concernant l'agriculture dans ce pays pendant les vingt-cinq dernières années, et probablement un des hommes les mieux informés de toute la France sur les matières de cette nature :

Le Bureau d'Agriculture de l'Etat de l'Illinois, dont je suis le président, a nommé à une de ses récentes assemblées, un comité, dont j'ai été nommé président—destiné à s'enquérir de certains faits (au sujet desquels on avait beaucoup parlé et discuté dans notre pays), concernant les chevaux de trait de France.

Il a été allégué par quelqu'un que la France n'a aucune race distincte et séparée de chevaux de trait ayant quelque différence caractéristique ; tandis que d'un autre côté, plusieurs personnes engagées dans le commerce d'importation de chevaux de France en Amérique ont déclaré et déclarent encore que dans votre pays il y a plusieurs races de chevaux de trait bien distinctes, bien établies et bien définies, longtemps reconnues comme telles et connues dans votre pays comme Percherons, Boulonnais, etc. D'autres prétendent que les races de chevaux de trait de France remontent en substance aux mêmes éléments originaires ; qu'ils ont tous été élevés sous des conditions semblables, pour la même destination, et qu'il n'y a pas de races différentes ; que les noms de provinces indiquent des familles de pays différents, mais de même race plutôt que de races différentes.

Je vous remerciais donc si vous vouliez me donner une information explicite et définie en réponse aux questions suivantes :

10. Existe-t-il en France plusieurs races de chevaux de trait distinctes, clairement définies et bien établies ? Si oui, dans quelle partie de l'Europe sont-elles principalement élevées et par quels noms sont-elles connues dans votre pays ?

20. Si vous avez quelques races distinctes et bien établies, veuillez ajouter en les nommant par ordre l'estime qu'elles possèdent chez le peuple français.

30. Déclarez, si vous le pouvez, depuis combien de temps chacune de ces races ont été reconnues comme telles dans votre pays.

40. Y a-t-il maintenant division d'opinion parmi les personnes en France qui peuvent être considérées comme des autorités en pareille matière, pour savoir s'il y a une ou plusieurs races de chevaux de trait dans votre pays, et quel est l'état de l'opinion publique dans la Presse et parmi le peuple Français ?

Par le terme "race" j'ai désiré indiquer telle division d'animaux en rapport avec leurs différences caractéristiques, comme il est généralement reconnu spécialement dans la Grande-Bretagne, où les races de chevaux de trait sont reconnues comme "Shire" ou "Cart horses," "Clydesdale," "Suffolk Punch," et où le bétail est divisé en telles races reconnues comme "Short-Horns," ou "Durhams," "Herefords," "Devon," "Sussex," "Galloways," "Aberdeen-Angus," "Aryshires," etc.

Je vous mentionne ces divisions pour donner un exemple de ce que je veux dire par le mot "Race," afin que vous puissiez le plus complètement et le plus convenablement possible conformer vos réponses à l'esprit de mes demandes.

Espérant que vous trouveriez le loisir au milieu de vos occupations très-pressantes de donner quelque attention à cette affaire, ou au moins que vous pourriez me référer à quelqu'autorité reconnue sur ce sujet qui serait capable de me répondre d'une manière complète et avec expérience, j'ai l'honneur de demeurer

Votre obéissant serviteur,

(Signé)

SAMUEL DYSART.

Réponse de M. Tisserand :

Honorable Samuel Dysart, président du bureau de l'Agriculture de l'état de l'Illinois, Franklin, Ill.

Mon cher Monsieur.—Dans votre lettre du 29 juin dernier, vous me posiez un certain nombre de questions se rapportant aux races de chevaux de trait maintenant existantes en France. En réponse à votre demande, j'espère que l'information que je vais vous donner pourra vous aider à remplir votre devoir et donner à l'élevage de nos races de chevaux de trait aux Etats-Unis une vraie réputation,

tout en protégeant en même temps les intérêts de votre propre pays ainsi que la valeur de nos races de chevaux de trait ici en France.

En premier lieu, il est très important, vous le suggérez, de bien comprendre la signification du mot *race*, tel qu'il est employé dans la langue française.

Voici la définition que nous devons y donner. Race signifie un groupe entier d'animaux sortis d'un autre groupe et possédant des traits de formes et d'aptitudes qui sont transmis avec certitude d'un individu à un autre.

Les races sont donc, dans la même espèce d'animaux, des modifications du type de cette même espèce, lesquelles modifications sont devenues permanentes par l'action continue des causes qui les avaient produites en premier lieu.

Tout être vivant se développe par deux espèces d'influences modifiantes : D'abord, les traits caractéristiques transmis par les parents ; en second lieu, les conditions de l'entourage dans lequel l'animal naît, grandit et mûrit.

Les traits caractéristiques transmis par les parents sont d'importants facteurs dans les questions de race. Obtenir un bel individu n'est rien, si ce dernier n'hérite pas des qualités des parents ; mais nous devons aussi admettre qu'une éducation vicieuse et des conditions défavorables au développement de l'animal peuvent détruire les meilleures prédispositions héréditaires. Nous devons donc, en élevant les chevaux, observer en même temps ces deux séries d'influences.

Il est indéniable que tous les êtres organisés sont enclins à ressembler à leurs parents ; partant, *plus la conformation des parents sera identique plus leur produit sera susceptible de reproduire cette conformation.*

En transmettant leur conformation à leur produit, les parents étant semblables, ils transmettent nécessairement leurs aptitudes propres, telles que le développement de la force et de la rapidité chez les chevaux, les qualités laitières chez les vaches, la belle laine chez les moutons, les qualités engraisantes chez les porcs, etc.

L'uniformité du caractère, de la formation et des aptitudes chez certain groupe considérable d'animaux est donc un signe caractéristique de la pureté de race. Plus les animaux se sont reproduits avec le même caractère de génération en génération, plus la race est fixée et établie.

Une race ne peut donc être établie comme résultat de l'action

continue, accidentelle ou intentionnelle des influences qui l'a produite, que lorsque l'individu obtenu ressemble aux parents comme l'épreuve imprimée d'une page stéréotypée ressemble aux autres copies imprimées avant elle.

Ces conditions montrent que pour conserver et améliorer une race, les points importants sont : D'abord, de ne choisir comme reproducteurs que des animaux qui se rapprochent le plus du type de la race, et qui rempliront le mieux leur but et destination ; en second lieu, d'avoir un livre de mémoire au moyen duquel on puisse retracer la généalogie des animaux. Plus il y aura longtemps que ce livre de mémoire aura été établi et plus grande sera la garantie de l'acheteur pour la pureté et la fixité de la race.

Comme vous le savez, une race n'est pas seulement le résultat d'influences naturelles. L'homme, pour faire face aux exigences de ses besoins, peut exercer son action comme, par exemple, pour modifier les traits typiques d'un groupe d'animaux par le moyen du choix, de la nourriture, etc., mais il ne peut pas réussir à fixer et établir une race, si ce n'est par le moyen d'une action prolongée pendant un grand nombre de générations : la stabilité de la race n'est possible qu'à cette condition.

Ces considérations me portent naturellement à vous démontrer que le mot *race*, en français, en parlant de nos animaux domestiques, est l'équivalent du mot anglais *breed*.

Je vais maintenant répondre à votre question directe :

1^o Existe-t-il en France des races distinctes de chevaux de trait, races clairement définies et reconnues comme telles ? La réponse à cette question est, oui. Nos deux races les plus importantes sont le Boulonnais et le Percheron.

RACE BOULONNAISE.

La race Boulonnaise a pour pays natal les environs de Boulogne-sur-Mer, dans le Département du Pas-de-Calais, dans les localités connues sous le nom de " Haut-Boulonnais," " Bas-Boulonnais " et " Calais. " Nous trouvons aussi cette race dans les Districts de Bethune et St. Omer. Les pouliches restent dans ces districts, mais les poulains entiers lorsqu'ils ont atteint l'âge de six ou huit mois, sont conduits dans les districts d'Arras, St. Pol, Abbeville et

Péronne, dans le département de la Somme où ils sont élevés. D'autres poulains entiers traversent la rivière de la Somme pour aller dans le district de Veineux, de Caux, de Normandie, et sont aussi répandus dans les départements de l'Oise, Aisne, Eure-et-Loir et Seine-Inférieure.

La race Boulonnaise est une race dont la création remonte à une époque très reculée. Son origine se perd dans l'antiquité. Elle compte plusieurs siècles d'existence connue. Ses traits caractéristiques sont bien définis. Le cheval Boulonnais représente le type parfait de la race de trait, de poids—puissant aussi pour les charges lourdes au pas.

Il a une constitution vraiment athlétique, il est aussi doux que fort ; de plus il est actif et agile malgré son énorme pesanteur. Chez le Boulonnais le fond est égale à la forme. Hauteur, 1 mètre 66, front large, l'arcade des deux yeux n'est pas très saillant, l'orbite est petit ; la face est courte avec un léger chanfrein ; les narines quelque peu refermées ; la bouche petite, la mâchoire inférieure est forte, l'oreille est courte et droite, l'œil est bien ouvert et brillant, le cou fort et épais, les épaules puissantes, paraissant courtes, la crinière touffue et double, rarement longue ; poitrail large et saillant, avec des bosses nombreuses chaque côté, le dos un peu bas, les reins courts et pleins, la hanche courte et ronde, forte et musculeuse, saillante et divisée en sillons ; le corps complet est épais, rond et bas, les épaules sont élancées, belles et plates au commencement du cou, les membres forts, de fortes et puissantes articulations ; le boulet court et solide, bons pieds, la queue épaisse mais courte, la couleur baie clair ou brun, rouan ou ardoise, gris ou gris pommelé. La race Bourbonnaise forme une aggrégation d'environ 400,000 têtes, en ne comptant pas les nombreux animaux répandus hors du centre Boulonnais. La race est divisée en plusieurs variétés, suivant les différents pays, sous les noms de race Bourbonnienne, race Picard, et race Cauchoise. Des nuances seules séparent ces diverses branches. La race Boulonnaise devient race Bourbonnienne lorsqu'elle est élevée dans la Seine Inférieure, c'est la même race un peu plus légère et possédant une allure un peu plus rapide.

Il existe maintenant un livre de généalogie pour la race Boulonnaise, lequel conservera et améliorera cette race dans toute sa pureté.

RACE PERCHERONNE.

Cette race est l'une des mieux établie et fixée avec le plus de solidité ; c'est la même chose pour le Clydesdale et la race Suffolk Punch. Au temps de Louis XIV, le Percheron était considéré comme cheval excellent, et capable de parcourir une grande distance au trot en tirant une charge pesante.

Ses traits caractéristiques sont bien définis et possèdent une uniformité qui est la véritable marque de la race, comme vous avez pu le voir par vous-même au concours de Mortagne.

Considéré au point de vue anatomique, et par rapport au crâne, nous constatons que le Boulonnais a un crâne brachycéphale et le Percheron a un crâne dolychocéphale. La race Percheronne se distingue par les traits caractéristiques suivants : Couleur généralement gris pommelé, front étroit et légèrement arrondi entre l'arc des yeux qui sont saillants ; la figure longue avec un léger chanfrein étroit à la base, mais légèrement arqué (Romain) vers la fin du nez, le dessus de la tête proéminent ; les narines ouvertes et mobiles ; les lèvres épaisses, la bouche large ; les joues rondes et d'une grosseur moyenne, les oreilles un peu longues mais droites ; les paupières un peu pesantes ; le cou et les épaules forts, la crinière suffisamment fournie, la poitrine large, les épaules longues et inclinées, le poitrail large et profond ; la queue placée haute et touffue, les hanches saillantes ; les membres forts, les articulations solides, le boulet un peu long ; mais clair et sans poil.

C'est le modèle des chevaux de trait ; il a d'abord été employé comme cheval de relais et cheval de diligence. La statistique pour les vingt dernières années démontre que la Compagnie des Omnibus de Paris a acheté 65,31 pour cent de Percherons pour l'usage de ses omnibus. Le Percheron est actif, énergique et vif dans ses mouvements ; c'est le style du cheval de trait pour porter une charge pesante avec une grande rapidité.

Le pays natal de la race Percheronne est dans les environs de Mortagne, Bellême, Calais, Mondoubleau et Courtalain ; les poulains sont plus spécialement élevés dans les départements de l'Orne, Loir et Cher, Eure et Loir et Sarthe. Illiers est un centre

de même que Mondoubleau, dans Loir et Cher, où l'on trouve des Percherons.

Depuis quelques années, il existe pour la race Percheronne un livre de généalogie, qui est une grande garantie pour les acheteurs.

En outre de ces deux grandes et belles races, dont les caractères distinctifs sont bien définis, nous possédons en France d'autres races de chevaux de trait dont les caractères sont transmis de génération en génération, ce sont les races Bretonne, Ardennaise, Berrichonne et Poitevine.

La race Bretonne est une petite race de trait, de taille plus petite que le Percheron. Les principaux centres de production de cette race sont les districts de Brest et Morlaix (Finistère), entre Lamion et St Malo, dans le département des Côtes-du-Nord, et autour de Le Conquet. Les plus beaux chevaux Bretons se trouvent dans le Canton de Léon. Voici les traits distinctifs du Percheron : Crâne brachycéphaleux ; front carré et plat ; tête droite ; le nez souvent plat ; hauteur 1 mètre 55, atteignant quelquefois jusqu'à 1 mètre 60, et quelquefois n'atteignant pas plus de 1 mètre 48 ; couleur grise, rouanne, rarement baie, lourde robe de poil, croupe très courte ; épaules osseuses au sommet et en chaire à la jonction de l'avant-bras ; boulet assez fort ; pied solide et fort en corne ; narines ouvertes, bouche petite ; oreilles courtes, épaisses et droites ; yeux brillants ; physionomie expressive. C'est une excellente race de chevaux de trait de petite taille et actifs, qui acquerra dans un certain temps une très grande importance, et qui doit être conservée pure.

La race Ardennaise, complément de la race précédente. Le type Ardennais Français est beaucoup plus petit que l'Ardennais Belge. Il est caractérisé par un front large, brachycéphaleux ; l'arc des yeux saillant ; chanfrein fortement déprimé ; la mâchoire inférieure large et puissante, la tête courte, énergique et d'apparence sauvage ; apparence commune ; cou et épaules épais et fortement cambrés sur le sommet avec un poil abondant ; dos et reins courts ; hanches saillantes et croupe arrondie ; poitrine profonde ; épaules longues ; membres osseux, solides et bien articulés avec une grande force et une grande rusticité, couleur châtaigne. Cette race fournit de bons chevaux pour l'usage de l'artillerie. Ils sont plus particulièrement élevés dans les provinces de Réthel et de Vouquiers dans le département des Ardennes. Le peuple s'efforce d'améliorer cette race en la conservant pure.

La race Poitevine est une race qui dans son développement géné-

ral se rapproche beaucoup de la race Boulonnaise ; excepté que le Poitevin est généralement de couleur baie, tandis que le gris prédomine parmi les Boulonnais. La race Poitevine est élevée dans le pays environnant les bouches des rivières Loire et Gironde, dans les landes marécageuses du Poitou et de la Vendée. C'est presque la même race que la Boulonnaise, la différence consistant dans les effets de son entourage et du temps (250 ans) qu'on a mis à définir clairement son caractère. Elle a l'apparence plus commune, les membres sont plus lourds et sont devenus lymphatiques. C'est une race pour l'élevage des mules à la perfection. C'est au temps d'Henri IV que les chevaux Boulonnais ont été introduits dans les marais de la Vendée.

La race Bérichonne appartient au centre de la France, et tire son nom du pays où elle est élevée, savoir le Berry.

C'est aussi une race de chevaux de trait, mais elle n'est pas très répandue. La Compagnie des Omnibus de Paris achète chaque année environ six pour cent de ces chevaux.

Toutes ces races ont des traits particuliers fixes et bien définis. Elles sont le produit du temps, des lieux où elles sont élevées et des efforts de l'homme. Des tentatives ont été faites il y a environ vingt ou trente ans pour les croiser, mais heureusement, les éleveurs eurent des idées plus saines et au temps actuel, tous comprennent la valeur de conserver dans toute leur pureté nos excellentes races de chevaux de traits dont l'origine remonte à plusieurs siècles.

Ce n'est pas sans impunité et sans cause que le cheval se trouvant dans différents pays, avec différents besoins, s'est modifié, s'est pour ainsi dire transformé suivant la richesse et la topographie du sol qui le nourrissait. Les générations successives ont fixé les traits venant de ces influences toujours agissantes, et nous devons respecter cet ouvrage en améliorant constamment les races par un choix rationnel de purs reproducteurs. Très heureusement, les éleveurs du Boulonnais et du Perche ont de tout temps résisté aux tentatives faites à différentes époques pour croiser leurs races.

Ils ont conservé leurs races pures de tout mélange, et ils augmentent aujourd'hui les garanties de pureté par des livres de généalogie établis.

C'est donc au pays de l'origine du Percheron et du Boulonnais que vous devez aller pour vous procurer des reproducteurs sûrs et possédant des garanties. Vous devez vous tenir éloignés des centres de reproduction douteuse.

Fiez-vous à notre vieille expérience. C'est par le choix, en vous procurant toujours des reproducteurs purs et garantis dans les districts de leur origine que vous établirez dans votre pays des races de chevaux de trait sur lesquels vous pourrez compter pour le présent et pour l'avenir.

En terminant, permettez-moi de vous renouveler, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

(Signé,) E. TISSERAND,
Conseiller d'Etat, directeur de l'agriculture de France.

CHEVAUX DE TRAIT.

Leur élevage, l'une des industries les plus importantes du jour.—Expérience des vendeurs qui achètent et vendent 40,000 chevaux annuellement.

L'article suivant a paru dans *The Chicago Daily Tribune*, et comme il démontre au-dessus de tout doute la supériorité de la race Percheronne-Normande sur toutes les autres races de chevaux de trait, lorsqu'ils sont croisés avec nos juments indigènes pour la production d'animaux de valeur pour l'ouvrage, je juge qu'il est digne d'être cité.

La *Tribune*, comme le champion reconnu des agriculteurs du grand Nord-Ouest, dont les idées de progrès ont été établies et développées sous sa tutelle, présente à ses lecteurs dans le présent numéro une étude de faits très estimable et très actuelle, portant sur les mérites relatifs des différentes races de chevaux de trait qu'on élève aux Etats-Unis et au Canada.

Ce sujet, quoique d'une importance vitale pour le peuple, est l'une de celles qui, pour différentes raisons a été traité avec beaucoup trop de réserve par ces journaux dont le devoir est de donner des faits à leurs lecteurs. La Presse qui s'occupe d'agriculture, qui déclare être complètement dévouée aux intérêts des agriculteurs, dans la crainte de perdre le patronage du public qui annonce, en publiant ce qui pourrait faire du tort à quelqu'un engagé dans l'élevage de ce qu'on appelle du stock amélioré, a essayé de suivre une voie conciliant tous les intérêts. Le résultat a été la mystification du public, qui hésite plus sur ce qu'il a à faire que si rien n'eut été écrit.

Afin que ces faits soient exposés au grand jour, afin que le public puisse poursuivre la manière la plus profitable de l'élevage, les représentants de la *Tribune* ont reçu instruction de demander aux marchands les mieux connus et les plus en vue des marchés de New-York, des informations sur les points suivants :

S'ils font commerce de chevaux de trait sur une certaine échelle. Quelles races ils vendent. De quelle race vendent-ils le plus de chevaux. Pourquoi ils vendent plus de ces chevaux. Si les chevaux

de cette race possédaient plus de force de résistance que les autres. S'ils avaient les pieds meilleurs et pouvaient résister plus longtemps sur le pavé des villes. S'ils obtenaient de plus haut prix, ou quelles étaient les raisons pour que cette race particulière soit ainsi favorite. Ce qui suit va tenir lieu de différentes entrevues. Car quand la réponse de ces personnes n'embrassaient pas tous ces points, ces questions étaient généralement posées à d'autres.

Le résultat en sera d'un immense avantage pour tous ceux employés dans l'élevage des chevaux, aussi bien que pour ceux qui ont des chevaux à acheter et qui n'ont pas eu d'expérience pour baser leur jugement dans leurs achats. Ce témoignage est de la plus haute importance que l'on puisse obtenir, car c'est la science résultant de nombreuses années d'expérience de ceux qui fournissent peut-être 40,000 chevaux chaque année, directement à ceux qui achètent des chevaux pour s'en servir.

Afin de ne pas tromper les personnes qui ne sont pas au courant des différents noms souvent appliqués aux mêmes races, nous allons l'expliquer en peu de mot, en disant que ceux appelés Clydesdale sont plutôt le produit de chevaux importés directement de l'Ecosse, ou élevés en Canada et importés aux Etats-Unis. Sous le nom de chevaux anglais sont compris les gros Lincolnshire et Yorkshire, le Suffolk et autres races.

Les races françaises sont composées des Percherons, des Bretons et des Boulonnais. Dans ce pays les habitants les distinguent sous les noms de Percheron, Percherons-Normands, Normands-Percherons, Normands et chevaux français. Les pur-sang sont tous inscrits ou ont droit d'être inscrits au " Livre de Généalogie de la race Percheronne-Normande."

Les Percherons sont considérés comme supérieures à toutes les familles françaises, et à l'Exposition Universelle de 1878, et à toutes les autres expositions de France, pendant plusieurs années, ils ont remporté les prix.

Le résultat de l'entrevue a été comme suit :

ISAAC H. DAHLMAN

des numéros 209 et 211, East Twenty-fourth street, New-York, ayant été entrevu, demanda au journaliste de revenir dans la soirée, attendu qu'il était trop occupé pour lui accorder quelques moments dans la journée.

Dans une conversation avec d'autres commerçants, on apprit que M. H. Dahlman est de beaucoup le plus fort commerçant de chevaux sur le marché de New-York, et de fait dans tout le pays. Presque tous les commerçants entrevus en parlent comme de la plus haute autorité en fait de chevaux.

En revenant, dans la soirée, M. Dahlman dit :

“ J'entretiens entre 9,000 à 10,000 chevaux chaque année pour mon propre compte. Je ne tiens pas de chevaux en commission pour d'autres.

“ Ce nombre comprend toutes sortes de chevaux de trait, de carrosse, de transport, trotteurs, et chevaux de chemins de fer. Entre 2,500 à 5,000 sont des chevaux de trait. De tous ces chevaux de trait qui passent dans mes écuries la plus forte partie, presque tous, sont Normands-Percherons. Ces Normands-Percherons sont dociles, intelligents, le front large, et de la cervelle. Ils sont faciles à dompter et sont francs au collier, c'est-à-dire qu'ils ne faiblissent pas lorsqu'ils sont au travail. Ce sont des chevaux puissants et fortement bâtis, courts du dos, gros du corps et large du poitrail. Ceci leur donne ce que nous appelons un *bon panier à dîner*.

“ Les Normands-Percherons ont les meilleurs pieds de tous les chevaux d'Amérique. Ils ont un pied de haute coupe. Leurs pieds supporteront mieux le travail sur le pavé que ceux des autres races. Ils ont le poil court et la peau mince et supporteront la chaleur de la température mieux que n'importe quelle autre race. Nos lourds chevaux de trait ont ici à faire l'ouvrage le plus fatigant dans la saison chaude. Les Normands-Percherons donnent généralement satisfaction à ceux qui les achètent pour les faire travailler. Ils sont très bien développés pour leur âge. Je les emploie aux travaux les plus pénibles dès l'âge de quatre ans, et ils les supportent toujours. Je les achète aussi vieux que je puis me les procurer, mais je ne puis les obtenir plus vieux que quatre ans. J'achète ces chevaux parce qu'ils donnent le plus de satisfaction à mes pratiques.

“ Je ne veux pas faire croire que tous les Normands-Percherons possèdent les mêmes bonnes qualités. J'en ai vu quelques-uns importés qui étaient des chevaux aussi mal faits qu'il était possible d'en trouver. Quelques-uns sont ce que j'appelle “ nigger-toed ”—trop longs de dos et trop étroits de taille. Ils ne valaient pas les frais de leur transport de la France ici. Cette classe de chevaux n'est importée que par des personnes qui n'ont aucune connaissance dans le choix des chevaux, qui n'achètent que pour revendre, et non pour

élever. Si un homme de jugement va en France pour choisir un étalon ou une jument, il peut se les procurer avec les qualités requises.

“ Le croisement d'une pur-sang avec un Normand, de nouveau croisée avec un pur-sang donne un joli cheval de carrosse. Il y a disette de chevaux de carrosse dans le pays, et la demande en augmente tous les ans. Il serait rénumératif d'en importer quelques-uns.”

On demanda à M. Dahlman pour quelle raison il considérait les Clydesdale comme inférieurs aux chevaux français. Il répondit : “ Je ne vous ferai aucune critique du Clydesdale. J'en achète très peu. Je préfère passer son écurie sous silence.”

Questionné quant aux prix relatifs qu'il voudrait payer pour es Normands-Percherons et les autres races, M. Dahlman répondit qu'il ne répondrait pas, parce que, s'il le faisait, tout cultivateur possédant un cheval Normand en demanderait \$10 de plus. On lui demanda alors qu'elle race il conseillera aux cultivateurs d'élever dans le but de les revendre sur le marché de New-York. Sa réponse a été qu'il pensait que les lecteurs de la *Tribune* le comprendraient d'après ce qu'il avait déjà dit.

J. H. WHITSON & SON,

No 210 East Twenty-fourth Street, New-York, fut ensuite rencontré. M. Whitson dit :

“ Nous faisons un très grand commerce de chevaux, mais nous ne faisons pas une spécialité de chevaux de trait. Nous tenons plutôt des chevaux d'un plus petit poids, tels que chevaux de chemins de fer et chevaux de voitures légères. Nous tenons quelques-unes des classes des différentes races de chevaux pesants—Français, ou Percherons-Normands, comme on les appelle, Clydesdale, et quelques chevaux anglais et belges. Nous achetons tout ce que nous trouvons bon marché. Je crois que nous tenons plus de Clydesdale que des autres races, parce que nous en trouvons plus à vendre dans le pays.

“ Les Normands possèdent sans doute les meilleurs pieds et résistent plus longtemps sur les pavés de New-York.

“ Nos pratiques, cependant, ne sont généralement pas bien fixés et ne connaissent pas la différence entre les Clydesdale et les Normands. Je n'ai pas de préférence pour aucune race.”

M. Whitson paraissait gêné de s'exprimer sur ce sujet, parceque, disait-il, quelques-uns des grands commerçants de chevaux de poids, ses voisins, ne s'accorderaient pas avec lui et lui en feraient une faute lorsque les entrevues seraient publiées. Il refusa d'en dire plus long.

FISS & DOERR,

No. 155, East Twenty-fourth Street, New-York, s'exprima en ces termes :

“ Nous faisons un grand commerce de chevaux ; nous en avons vendu environ 1,300 cette année, quoique nous n'ayons fait affaires que depuis deux ans. Parmi ces chevaux, un grand nombre sont des chevaux de trait, quoique nous ne fassions pas une spécialité des chevaux de poids. Je préfère les chevaux Clyde parcequ'ils ont de meilleurs pieds. Les chevaux Normands sont plus fortement bâtis, et s'ils avaient d'aussi bons pieds, je les préférerais aux Clydesdale. Les pieds des Normands sont fragiles et éclatent facilement.

SOLOMON MEHRBACH,

No. 154 East-Twenty-fourth Street, New-York, dit :

“ Je fais un grand commerce dans les différentes sortes de chevaux de trait—Clydesdale, Anglais et Belges, et les chevaux Français appelés Percherons ou Normands. Je ne sais pas quelle classe j'entretiens en plus grand nombre. Je n'ai de préférence pour aucune race, et je trouve qu'une classe se vend aussi bien que les autres. Un bon cheval se vend bien en tout temps.

“ Les Clydes sont de très bons chevaux, mais ils ont le pied trop plat et la taille trop mince.”

M. Mehrbach nous quitta alors pour aller trouver quelques pratiques, disant qu'il ne croyait pas que les cultivateurs de l'Ouest avaient besoin d'informations au sujet de l'élevage des chevaux.

Etant retourné le lendemain et pressant M. Mehrbach pour en obtenir de nouveaux renseignements, il dit : “ Avez-vous vu M. I. H. Dahlman ? ” Le reporter ayant répondu que oui, M. Mehrbach lui dit : “ Eh ! bien, il aime les Normands, n'est-ce pas ? ” “ Oui. ” “ Eh ! bien, moi j'aime les Clydes. J'en tiens plus que de Normands. Ils donnent plus de satisfaction à nos pratiques, ont plus d'os, de meilleurs pieds, et durent plus longtemps. Ils ont plus d'action que les Normands.”

A. S. CHAMBERLIN,

No. 147, East Twenty-Fourth Street, New-York, les écuries connues sous le nom de " Old Bull's Head". Il a eu plus d'expérience dans le commerce des écuries que nulle autre personne dans la ville de New-York, ayant été engagé dans cette branche d'affaires depuis au-delà de quarante ans. M. C. dit :

"Je tiens des écuries d'échange et de vente pour les chevaux. Je ne transige en aucune manière pour mon propre compte. Toute les classes de chevaux, au nombre de plusieurs milliers chaque année viennent dans mes écuries de tous les points du pays. Un grand nombre de ces animaux sont des chevaux de trait des différentes races, les Clydesdale, les chevaux Français appelés Percherons ou Normands, les Anglais et les Belges. Il semble y avoir une demande plus grande pour les chevaux Français que pour aucune autre race.

"Il y a quelques années nous avions coutume de recevoir un grand nombre de chevaux du Haut-Canada. C'étaient des Clydesdale, qui pesaient entre 1,400 à 1,600 livres, mais ils ne semblaient pas répondre aux besoins; règle générale leurs pieds étaient plats avec la corne mince, et comme c'étaient des chevaux de poids, les pieds leur devenaient sensibles et ils ne pouvaient pas supporter les pavés. Les chevaux français ont de bons pieds et supportent mieux le pavé que les Clydesdale. C'est la raison pour laquelle ils se vendent mieux. Les chevaux Normands sont ceux qui paraissent le mieux et qui sont les plus attrayants; ils ont plus d'action, sont plus rapides marcheurs, et tiennent plus à l'ouvrage que les Clydes. Le Normand obtient un meilleur prix sur le marché.

"Les Clydesdale sont des chevaux aux os et aux membres lourds, forts d'épaules et de hanches; ils ont cependant les côtes courtes, la taille fine et manquent de port. Il y a comparativement peu de Clydesdale amenés sur ce marché, de ce temps-ci. On n'en élève pas ou on ne les conduit pas sur ce marché. La demande est en grande partie pour les chevaux Normands.

"Je conseillerais aux cultivateurs et aux éleveurs qui élèvent des chevaux pour vendre sur le marché de New-York comme chevaux de trait, d'élever des chevaux Français de préférence à tous les autres."

OAKLEY & SMITH,

No 160, East Twenty-Fourth Street, New-York, a été entrevu. M. Oakley dit :

“ Notre société vend plusieurs milliers de chevaux chaque année, et plus d'un millier sont de pesants chevaux de traits. Nous gardons de toutes les sortes de chevaux de poids, Clydesdale, Anglais et Belges, ainsi que les chevaux Français appelés Normands et Percherons. Nous traitons plutôt des Clydesdale que des autres races. Nous tenons les chevaux que nous pouvons nous procurer le plus facilement. La demande n'est pas plus grande pour les Clydesdale que pour les autres races. Les Clydesdale ont généralement les côtes un peu courtes et la taille mince ; mais ils ont de bonnes épau-les et de bonnes croupes.

“ Je ne vois pas beaucoup de différence dans les pieds des différentes races ni dans leurs qualités de transports. Les Normands sont de bons chevaux solidement bâtis. Cependant, quand je vois un cheval que j'aime je ne porte pas une grande attention à la race.”

On demanda alors à M. Oakley quelle classe de chevaux il conseillerait aux cultivateurs et aux éleveurs du comté d'élever en destination de la vente sur le marché de New-York. Il répondit : “ Je choisirais le produit du croisement entre le cheval Normand et nos juments indigènes et c'est le genre d'élevage que je recommanderais.”

JACOB DOHLMAN,

No 207, East Twenty-Fourth Street, New-York, dit :

“ Je traite à mon propre compte entre 1,500 à 1,800 chevaux annuellement. Ceci comprend toutes sortes de chevaux, mais une grande partie sont de lourds chevaux français appelés Percherons-Normands, Clydesdale, l'Anglais et le Belge.

“ Je vends un grand nombre de Percherons-Normands, plus de ces derniers que toutes autres races. Les chevaux français sont les meilleurs, ont les meilleurs pieds, résistent plus longtemps sur le pavé de New-York, et donnent toujours satisfaction. Ils sont plus fortement bâtis, peuvent faire plus d'ouvrage et sont plus facilement domptés. Ils ont plus d'activité que toutes les autres races.

“ Les Clydesdale viennent à la suite des Normands. Ils sont de très bons chevaux. J'en ai traité un bon nombre, mais il n'y en a

pas beaucoup sur les marchés de nos jours. Quant aux prix, n'importe quel cheval bien formé, bâti comme le Normand, avec de bons os et de bons pieds, obtiendra le même prix que le Normand.

“ Je conseillerais aux cultivateurs et aux éleveurs qui élèvent des chevaux destinés à être vendus sur le marché de New-York d'élever des Normands-Percherons de préférence à toute autre race.”

C. & H. HAYMAN,

Nos 213 et 215, East Twenty-fourth Street, New-York, a aussi été entrevu. M. H. Hayman dit :

“ Nous traitons environ 2,000 chevaux par année, principalement de lourds chevaux de trait. Nous traitons toutes sortes de gros chevaux élevés en ce pays, y compris des Clydesdale, des chevaux français, anglais et belges. Nous traitons plus de Normands que d'autres races. Nous avons plus de demandes pour ces chevaux que pour ceux des autres races. Les chevaux Normands ont les meilleurs pieds et résistent plus longtemps sur les pavés de New-York. Ils ont le plus de force suffisante et donnent généralement satisfaction. Les Normands sont domptés très facilement et sont les chevaux possédant les meilleurs dispositions que nous connaissons.

“ Les chevaux Normands sont prêts à rendre service de bonne heure et sont prêts pour le marché beaucoup plus jeunes que ceux des autres races.

“ Les Clydesdale ne sont pas aussi solides ni aussi bien finis que les chevaux français. Les Clydesdale, non seulement ne sont pas aussi bien finis, mais leurs pieds ne sont pas aussi bons que ceux des Normands.

“ Nous conseillerions aux cultivateurs et aux éleveurs de l'Ouest d'élever des chevaux Normands de préférence à toute autre race, en vue de les vendre sur le marché de New-York.”

A. M. STEIN & CO.

No. 229 Washington Street, Brooklyn, N. Y., a été vu. M. D. W. Stein dit :

“ Nous avons fait affaires depuis plus de vingt ans. Nous vendons plus de 2,000 chevaux annuellement. Un grand nombre sont

de gros chevaux de trait. Nous vendons toutes les sortes de Clydesdale, de chevaux français appelés Percherons, Anglais et Belges. Nous vendons plus de Percherons-Normands que de chevaux de toute autre race. Il y a plus de demande pour ces chevaux. Ils donnent la meilleure satisfaction, sans égard à plus ou moins grande quantité de sang normand qu'ils peuvent posséder. Généralement ils ont de bons pieds et soutiennent plus longtemps sur les pavés que les Clydesdale que n'importe autre race. Le cheval Belge est un bon cheval.

“ Le Percheron-Normand a le plus d'action que n'importe quelle autre race et son poids et sa condition étant égale, il obtient le plus haut prix sur le marché.

“ Les Clydesdale n'ont pas de bons pieds, ni un aussi bon maintien, ni une aussi forte taille, ni un poitrail aussi large que celui du Percheron-Normand. Ils ne sont pas aussi faciles à engraisser. Prenez un Percheron-Normand et un Clydesdale, tous deux maigres, et nourrissez-les pareil pendant deux mois, et le Percheron-Normand aura regagné deux cents pour cent de plus que le Clydesdale. Tout ce qu'on peut reprocher au Percheron est sa rareté. Dites aux cultivateurs de l'Ouest de garder leurs juments Percheronnes-Normandes et de les élever. Je leur conseillerais d'employer pour ces juments des étalons Percherons-Normands de préférence à toute autre race pour la destination de la vente sur ce marché.”

M. Stein a fait toute une étude sur l'élevage des chevaux. Il a passé quelque temps en France, et semble très bien au fait des méthodes d'élevage en France.

HENRY NEWMAN,

No. 328 Rutledge Street, Brooklyn, n'était pas à sa maison lorsque le reporter s'est rendu, mais son fils, M. P. Newman, dit :

“ Nous vendons un grand nombre de chevaux de toutes sortes. Une bonne partie sont de gros chevaux de trait. Nous vendons principalement des chevaux Canadiens-français, mais nous en recevons aussi de l'Ohio et de l'Indiana. Nous vendons plus de chevaux français que de n'importe quelle autre race. Ils ont de meilleurs pieds et résistent plus longtemps sur nos pavés, ils obtiennent de meilleurs prix que toute autre classe de chevaux. Nous avons plus de demandes pour ces races et elles donnent généralement satisfaction. Ils sont plus solidement bâtis que les Clydesdale.

“ Nous conseillerions aux cultivateurs d'élever plutôt des chevaux Français pour vendre sur ce marché, de préférence aux autres races.”

S. RICHEY,

No. 341, Rutledge Street, dit :

“ Je tiens un nombre considérable de chevaux, principalement de gros chevaux de trait. Ceci comprend de toutes les grosses races, Clydesdale, Anglais, Belges, et les chevaux Français appelés Normands. Je vends à peu près la même quantité de chaque race, je crois. Les Normands sont des chevaux solidement bâtis, ils sont plus de ressource que les autres races de chevaux. Ils ne sont pas si gros. Les Normands ont les meilleurs pieds. Je crois que la raison en est qu'ils viennent de l'Ouest, où on n'est pas obligé de les ferrer aussi jeunes, et le sol semble convenir à leurs pieds. Leur maintien semble aussi bon que celui des autres races. Je crois que les Clydesdale ou chevaux anglais sont les plus éclatants, ils ont plus de formes et se tiennent plus droits, les Normands sont plus solides, bas, ont le cou court, sont travailleurs.

“ Les Clydesdale ont plus de taches blanches, ils ont aussi plus de blanc dans la figure, et plus de blanc sur les jambes que les autres races, ce qui leur fait du tort pour le marché.

“ La couleur dominante chez les chevaux Normands est le gris, et une paire assortie de chevaux gris rapportera plus d'argent qu'une paire de n'importe quelle autre couleur. Les Normands sont les chevaux qui se vendent le mieux et qui donnent la meilleure satisfaction de toutes les races. Si j'achetais pour mon propre compte je n'achèterais que des Normands. Je conseillerais aux cultivateurs et aux éleveurs de chevaux d'élever des chevaux Normands de préférence à toute autre race, en destination de les vendre sur ce marché.”

A. J. HEINEMAN,

de Mansfield, Ohio, fut entrevu. M. Heineman dit :

“ Je tiens environ 2,000 chevaux par année, principalement de lourds chevaux de trait, que j'expédie ensemble sur le marché de New York. Je traite toute sorte de chevaux de trait, y compris des Percherons-Normands, des Clydesdale, des Belges et des Anglais.

“ J'ai plus de chevaux Normands parce qu'ils sont en plus grande

demande et ce sont les meilleurs chevaux de trait que nous ayons. Après les Normands, les Belges sont les meilleurs, et, après ceux-ci ce sont les Anglais.

“ Les Normands ont plus de corps, ont une plus belle apparence, sont meilleurs moteurs que les autres races. Ils ont de meilleurs pieds que les Clydesdale. Les Normands ont de meilleurs dispositions que les Clydesdale. Règle générale, les tramways de New-York n'achèteront pas de Clydesdale, à cause de ses pieds et de ses dispositions. Nous ne pouvons pas vendre un Clydesdale où nous vendrons 100 Normands. Les Clydesdale sont de petite taille, règle générale, et ne peuvent pas supporter ce que supportera un Normand. Quand un Clydesdale devient malade, il tombe en ruine beaucoup plus vite que toute autre classe de chevaux. Les Clydesdale n'ont pas de constitution.

“ Je donnerais \$50.00 de plus pour un bon cheval Normand ou Belge que pour un Clydesdale, les deux sujets étant de la même condition et du même poids. Le croisement du Normand avec le Clydesdale fait un très bon cheval.

“ Je conseillerais aux cultivateurs et aux éleveurs d'élever des Normands et des Belges de préférence pour être vendus sur le marché de New-York.”

F. J. BERRY,

No 2 à 10, Monroe street, Chicago, a vendu environ 600 chevaux depuis le premier de janvier dernier et traite toutes sortes de chevaux, français, Clydesdales, anglais et belges, M. Berry dit :

“ Je vends plus de Normands que de toute autre race parce qu'ils sont plus recherchés que les autres. Ils peuvent supporter plus de fatigue que les autres ; ils sont de meilleurs moteurs et engraisent mieux, et pour tous les autres besoins, ils sont de beaucoup supérieurs aux autres chevaux ; les demi-sang ou trois quarts de sang sont meilleurs comme gros chevaux de trait, tandis que les derniers conviennent à tous les usages. Les huitièmes, jusqu'au quart de sang deviennent les meilleurs chevaux de voitures légères ; ils ont un port splendide, sont bien développés, ont bonne mine ; ils ont tous de beaux flancs.

“ Ils ont de meilleurs pieds que les Clydesdale, et vivent sur nos pavés tout aussi bien que nos autres chevaux.

“ Quant aux Clydesdale, règle générale, ils engraisent bien. Ils ont vraiment les meilleurs os et sont de gros et rudes chevaux. L'ob-

jection est qu'ils sont légers de flancs et ont le dos un peu long et ont les flancs un peu mince. Ils forment une grande amélioration sur le cheval commun, et sont les meilleurs après les Normands. Les Normands ont bon port, sont forts routiers et obtiennent de meilleurs prix que les autres races.

“ Je conseillerais à tous les cultivateurs d'élever des chevaux français plutôt que toute autre race, et je suis surpris que les fermiers et les éleveurs de chevaux portent si peu d'attention à la race de chevaux qu'ils élèvent, quand ils pourraient élever des chevaux normands qui, à l'âge de 4 à 5 ans, atteindraient sur le marché de \$150 à \$300 par tête. J'avais d'abord des préjugés contre les chevaux français avant de les avoir hébergés en nombre assez considérable ; mais à présent, je suis convaincu que pour nos besoins rien n'égale la race normande.”

JAMES D. BECKETT,

No. 37 West Randolph Street, Chicago, achète et vend environ 2,500 chevaux par année. En temps de guerre, il a traité plus de 33,000 chevaux en une année. Il dit :

“ J'ai plus de chevaux Français que de toute autre race, mais je reçois beaucoup de toutes ces races, y compris les Clydesdale, les Anglais et les Belges. J'ai plus de chevaux Français parce qu'ils sont plus recherchés que les autres races et obtiennent de meilleurs prix. Ils sont plus solidement charpentés, ont de meilleurs flancs. Ils ont de bons pieds—meilleurs que ceux des Clydesdale.

“ Leur couleur générale est le gris, et ils la transmettent jusqu'à la huitième génération ; quand une paire de chevaux d'une autre couleur se vend \$350, s'ils étaient gris on en aurait \$400.

“ Les chevaux Français résistent plus longtemps sur nos pavés que n'importe quel autre race.

“ Les grands marchands de bois achètent des Normands exclusivement pour traîner les pièces de bois, ils le font depuis plusieurs années et les Normands sont les seuls qui ont pu leur donner plusieurs années de cet ouvrage. Avant d'employer cette race, leurs paires de chevaux avaient de la peine à résister pendant une année. Les plus grands commerçants de bois emploient de 100 à 200 chevaux.

“ Les chevaux Anglais et Belges sont de bons travailleurs, mais ils ne pas nombreux dans ce pays, et ils perdent leur race—ne lais-

sant pas leur trace dans leur croisement avec nos juments indigènes. Après un ou deux croisements il ne reste pas de race distincte.

“ Les qualités chez les Clydesdale sont la grosseur des jambes et la pesanteur de leur charpente. Mais la symétrie de leur forme est défectueuse, la plupart d'entre eux ayant le cou mince et les épaules faibles, les côtes délicates, les hanches et le dos mal taillés. Comme preuve de la popularité des chevaux Français, j'ai expédié à Wall et Witter, de Denver, Col., la plus grande compagnie de transfert dans l'Ouest, un char, presque chaque semaine, pendant deux ans, de juments Normandes grises exclusivement. Ils ne voulaient rien autre chose, car ces animaux résistent au climat et tendent à améliorer la race dans ce pays.

“ L'action des chevaux Français est bonne. Ils sont de rapides marcheurs.

“ Ils sont plus généralement élevés dans l'Ouest que toute autre race de chevaux de trait, et pour preuve de leur popularité, la provision est beaucoup inférieure à la demande cette année, car nous payons cette année aux cultivateurs \$200 environ pour un produit Normand de trois ans, pour envoyer dans l'Ohio et la Pennsylvanie, aux éleveurs.

“ Et si les éleveurs voulaient ajouter foi à mon expérience, ils choisiraient des Normands de préférence à toute autre race pour des fins d'élevage.

M. NEWGASS,

Nos. 17 et 19, Morgan Street, Chicago, entretient un commerce général avec les commerçants de bois de l'Est et de l'Ouest et dans la ville. Il traite plus de 1000 chevaux chaque année. M. Newgass dit :

“ Je fais le commerce de toutes les différentes races de chevaux : Percherons ou Normands, Clydesdale, Anglais et Belges. Je reçois plus de Normands, parce que la demande en est plus grande que des autres races, et ils obtiennent de meilleurs prix. Ils sont plus résistants que toutes les autres races. Ils ont de bons pieds, ce qui manque aux Clydesdale et aux chevaux du Canada. Ils résistent plus longtemps que n'importe quelle autre espèce sur les pavés de nos villes, et présente une apparence plus agréable que les autres races de chevaux. Les chevaux Anglais et Belges paraissent bien, mais leurs reins sont défectueux. La race se perd, attendu qu'ils

ne laissent pas leur marque dans leur croisement avec nos juments après une ou deux générations.

“ Les Normands sont francs au travail. Ils sont domptés avant d'avoir jamais été sous le harnais.

“ Les Clydesdale sont comme une jeune fille de 16 ans—ils n'ont pas de taille. Ils n'ont pas de bons pieds capables de résister au pavé. Le croisement du Normand avec le Clydesdale donne un bon cheval.

“ Le Normand est un fort cheval de trait et on le vendra à New-York, dans des conditions égales, de \$50 à \$75 plus cher que le Clydesdale. Les Normands sont préférés dans l'Est comme dans l'Ouest. Les Clydesdale sont des chevaux qui se vendent bien, mais ne donnent pas satisfaction. J'ai acheté un grand nombre de Clydesdale, mais je n'en ai jamais eu satisfaction, je n'ai jamais pu faire d'argent avec, et assez souvent j'ai dû les reprendre après les avoir vendus.

“ Les Percherons-Normands engraisent mieux que les Clydesdale. Ils présenteront une plus belle apparence de 50 pour cent avec la même quantité de nourriture.

“ D'après mon expérience, je conseillerais aux cultivateurs et aux éleveurs de notre pays de donner leurs juments aux étalons Percherons-Normands de préférence à toute autre race.”

J. S. COOPER.

Nos 174 et 175, Michigan Avenue, Chicago, dit :

“ J'ai toutes sortes de chevaux, Français, Clydesdale, Anglais et Belges. Je tiens plus de Normands que des autres races. Un Normand gris rapportera plus d'argent que n'importe quel autre cheval sur notre marché. On les recherche plus.

“ Le cheval Normand a de meilleurs pieds, plus larges que ceux des Clydesdale, et ils résistent plus longtemps sur nos pavés. Quoique les Clydesdale aient de bons os plats et larges et beaucoup de poil sur les jambes, je trouve cependant qu'ils ont la taille trop délicate avec un cou de mouton. Je crois qu'ils ont plus de feu que les Normands, mais qu'ils ne rendront jamais les mêmes services que les Normands sur nos chemins. Je crois qu'ils sont enclins à la mauvaise humeur et ne sont pas d'un caractère aussi égal que le Normand.

“ Les Normands offrent un meilleur coup d'œil, sont plus attrayants.

Le gris étant la couleur prédominante chez les chevaux français, et comme cette couleur est la plus élégante, elle augmente les prix.

“ Je conseillerais aux cultivateurs de donner leurs juments aux étalons Normands de préférence à toute autre race, et d'en élever un grand nombre, car la demande est de beaucoup au-dessus de la provision.”

JOSEPH LAMB,

No. 133, Michigan Avenue, Chicago, dit :

“ Je n'ai à mes écuries que mes propres chevaux et n'en prend pas à commission. La plus forte partie de mon commerce est avec les commerçants de bois et à la ville. J'ai plus de Normands que de toute autre race parceque la vente en est plus facile et recherchée avec plus d'ardeur, et ce qui retarde mon commerce est la difficulté de se les procurer.

“ Ils ont plus de résistance que les autres races ; ils donnent une bonne satisfaction et travaillent bien ; ils ont de meilleurs pieds—résistent plus longtemps sur notre pavé et sont plus facilement acclimatés que les autres races. Il est très rare que vous trouviez un Normand ayant de mauvais pieds. Ils sont de bons et gais marcheurs ; ils ont une apparence plus belle et plus attrayante, et ont plus d'action que les autres grosses races.

“ Les Clydesdale ne sont pas une race de chevaux résistants. Les points essentiels chez un bon cheval de trait sont de bons os, de bons muscles et de bons reins. Ce sont les traits caractéristiques des chevaux français. Les Clydes ont de bons os, mais ne possèdent pas les autres qualités essentielles.

“ Je n'ai pas eu une grande expérience dans les chevaux anglais et belges. Les miens ont surtout été les Français et les Clydesdale. Les chevaux français ont toujours donné satisfaction, tandis que les Clydesdale y ont souvent manqué.

“ Je conseillerais aux cultivateurs, pour l'élevage des chevaux destinés à ce marché, d'élever des chevaux français préférablement aux autres. Les chevaux français sont dociles, travaillent volontiers, tandis que les Clydesdale travaillent nerveusement et sont loin d'avoir d'aussi bonnes dispositions que les chevaux français. Les chevaux français vivront avec moins de nourriture que les Clydesdale.”

GENEALOGIES.

On remarquera, en lisant ce catalogue, que nous avons pris un soin spécial de détailler les généalogies de nos animaux. Nous avons visé à être le plus bref possible, tout en faisant une exposition intelligente de leurs origines.

Nous nous sommes efforcés de présenter la chose de manière à encourager l'étude des généalogies chez les amateurs aussi bien que chez les éleveurs. Et aussi pour ceux qui veulent étudier un système perfectionné d'élevage, dont les principes raisonnés ont été admis de tous, après une longue expérience.

Quant au noble animal qui fait le sujet de notre étude, il a été conservé et perpétué par un système d'élevage judicieux depuis des siècles ; c'est cet élevage qui a gardé pur ce magnifique sang du Percheron et qui en a fait la plus belle race de chevaux de trait du monde.

Le public doit demander la généalogie, puisque tout éleveur intelligent, qui veut réussir, doit connaître d'abord les origines du cheval.

Les prix fabuleux quelquefois payés pour des chevaux pur-sang, la pratique des plus savants éleveurs, les enseignements de la presse qui s'occupe d'agriculture, les écrivains de tout temps, les grandes sommes d'argent dépensées chaque année pour l'entretien des registres généalogiques, et, tel qu'il est dit plus haut, l'expression du sentiment public, tout indique la grande valeur des généalogies des animaux destinés à la reproduction. L'expérience a démontré aux éleveurs de chevaux de race que le père doit avoir une bonne généalogie, et doit descendre d'une race de vainqueurs pour être capable d'engendrer des vainqueurs. L'habile éleveur de chevaux de trait ne fait pas exception à cette règle, et il observe la pratique maintenant presque universelle de l'élevage par le choix,—pratique basée sur de vrais principes.

Les lois de l'hérédité sont les mêmes dans toute la vie animale, et ce qu'une longue expérience nous a prouvé être presque infaillible pour les chevaux de course et les trotteurs, est également applicable à l'élevage des chevaux de trait.

Aussi longtemps que les demi-sang, ainsi que les étalons de race inconnue seront achetés en France au prix de chevaux de travail et seront faussement représentés comme d'une qualité égale à celle des plus beaux et des plus purs reproducteurs de France (animaux possédant des généalogies qui les allient aux chevaux les plus célèbres) aussi longtemps que durera cet état de choses, aussi longtemps les spéculateurs auront tout intérêt à ignorer les généalogies. *La seule règle de conduite sage pour les acheteurs est de demander les généalogies.* Tous les individus ou toutes les sociétés qui essaient d'arrêter ou détruire l'utilité et la valeur des généalogies publiés dans les *Stud Books* de France sont certainement inspirés par des motifs personnels.

La Société Hippique Percheronne, qui comprend parmi ses membres plusieurs centaines des plus éminents éleveurs d'étalons du Perche, a publié un livre de généalogie sous l'approbation du gouvernement français, avec des règlements sévères pour tout enregistrement. C'est assurer les mêmes garanties d'amélioration dans la qualité des races et leur augmentation dans leur valeur, tout en se protégeant contre la fraude ; ce résultat avait été obtenu par les éleveurs de pur-sang et de bétail, par l'établissement d'un livre de généalogie pour leurs races respectives.

On a trouvé parfois au Canada le prix de quelques-uns de nos étalons élevé. Dans ce cas, nous répondions toujours : "Voyez la généalogie de l'animal en question," et de fait il vaut mieux acheter un étalon mal fait avec une généalogie royale, qu'un étalon admirablement fait, mais sans origines aucunes. Il n'offrira jamais dans ses produits les mêmes garanties que son frère.

Nous terminerons en faisant remarquer que nous appelons et appellerons toujours pur-sang Percheron, tout animal de race pure, quoique bien des personnes revendiquent cette appellation pour les seuls chevaux anglais.

LIVRE DE GÉNÉALOGIE DU PERCHERON DE FRANCE

*Publié avec l'autorisation du gouvernement français, sous les soins de la Société Hippique Percheronne,
Nogent-le-Rotrou, Eure-et-Loir.*

Ce qui suit est une traduction littérale des règlements :

Article I.—Nous nous formons par les présentes en une société

sous le nom de "Société Hippique Percheronne," avec place d'affaires à Nogent-le-Rotrou. La société a pour objet de conserver la pure race Percheronne.

Article II.—La durée de cette société est illimitée. Le nombre de ses membres est aussi illimité. Le président, le secrétaire-trésorier et les membres des comités sont nommés pour quatre ans.

Article III.—Quiconque se soumet à ses règlements devient membre de la société, pourvu qu'il paie une cotisation d'entrée de 10 francs.

Article IV.—Toutes les entrées seront faites par les propriétaires sur des formules en blanc qui donneront une description complète des animaux, leur généalogie, etc., prouvant d'une manière satisfaisante que l'animal est de pure race Percheronne. Ce blanc sera signé par le maire de la commune qui attestera que la déclaration est vraie et conforme, et apposera son sceau officiel. Cette entrée sera confiée au secrétaire de la société qui la transcrira et remettra le blanc au propriétaire de l'animal ; ce qui constituera son reçu.

Article V.—Un honoraire de cinq francs sera payé pour chaque enrégistrement. Ce montant pourra être envoyé par mandat-poste ou autrement, avec la formule d'entrée, tel que mentionné à l'article IV.

Article VI.—Toute demande d'entrée non accompagnée de l'honoraire de cinq francs susdit, sera refusée.

Article VII.—Personne n'aura le droit de faire enregistrer un animal sans s'être conformé à l'article III.

Article VIII.—Tous les animaux non-reconnus comme purs Percherons seront refusés à l'enrégistrement, et s'il est prouvé que quelque membre a illégalement enrégistré un animal, il sera exclu de la société ; mais il aura droit d'appel devant l'assemblée générale, pourvu qu'il remette auparavant sa plainte au président de la société, en écrivant quinze jours avant l'assemblée.

Article XIV.—Toutes les questions seront décidées par la majorité des membres du comité, mais au cas d'égalité le vote du président sera décisif.

Article XV.—Une assemblée générale des membres de la société aura lieu au commencement du mois de juin de chaque année.

Article XIX.—Une liste alphabétique sera tenue par le secrétaire de toutes les entrées, et tout membre désirant un certificat en duplicata y aura droit sur paiement de la somme d'un franc.

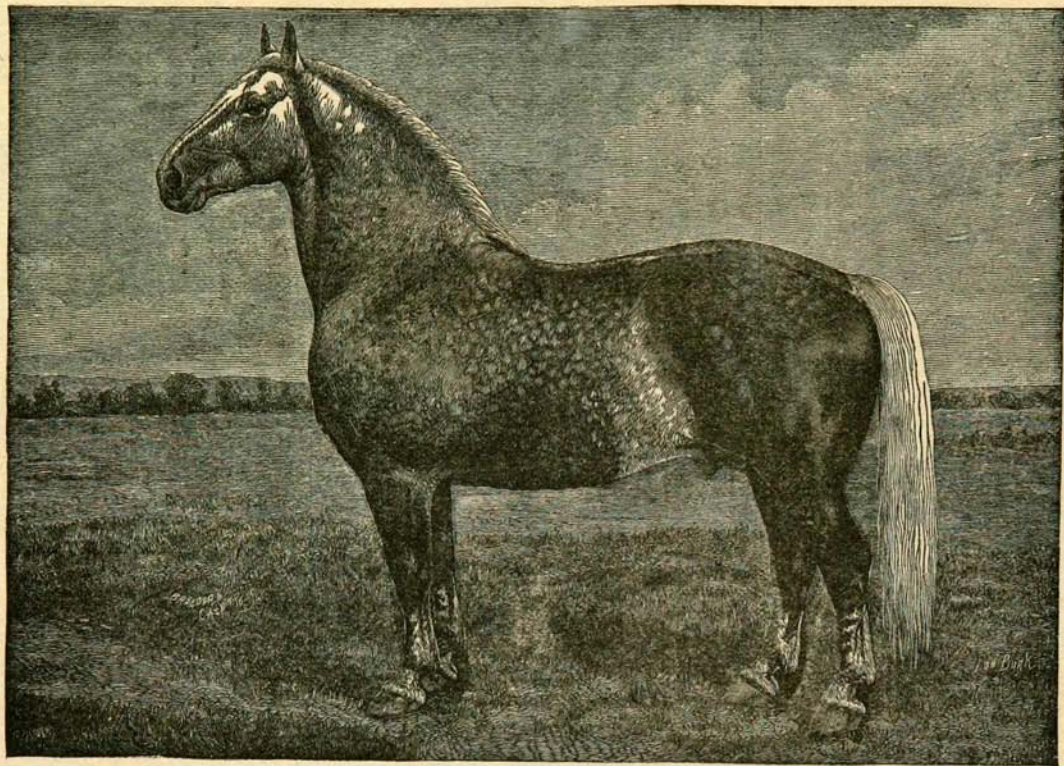
Article XX.—Il sera fait rapport annuellement des procédés de

la société par le président et le secrétaire à une assemblée générale de la société. Toutes les entrées pour enrégistrement devront être faites avant le premier de février de chaque année, afin de s'assurer de leur publication cette année.

Article XXI.—Aucun changement ne peut être apporté à ces règlements, excepté à une assemblée générale de la société. Copie de ces règlements devra être imprimée et distribuée à tous les membres.

Après le 1er janvier 1885, aucun animal ne sera enrégistré si les noms de ses père et mère ne sont pas déjà inscrits.

Avant la publication de chaque volume du livre de généalogie, le comité s'assemblera et examinera soigneusement toutes les entrées, et quand ils seront persuadés que toutes sont correctes ils émettront un certificat à cet effet, lequel certificat devra être signé par tous les membres du comité et publié dans le numéro suivant du Livre de Généalogie.



LA FERTÉ (5144-452.)

LISTE DES PRIX

OBTENUS PAR

LES CHEVAUX DU HARAS NATIONAL

EN 1888 ET 1889.

JOLY, 15168.

Exhibition du comté d'Hochelaga, septembre 1888 : Etalons de trait de deux ans, de toute race. Premier prix.

Exhibition du Canada Central (Ottawa), septembre 1888 : Percherons de deux ans. Premier prix et diplôme.

Exhibition de Sherbrooke, 1889 : Percheron de trois ans. Premier prix.

BERTRAND, 18371.

Exhibition du comté d'Hochelaga, septembre 1888 : Etalons de 4 ans de toute race, sauf les Clydesdale. Premier prix.

ROI DE BIGNON, 1499.

Exhibition du comté d'Hochelaga, septembre 1888, chevaux de gros trait, de cinq ans, de toute race. Premier prix.

BONTEMPS, 20828.

Exhibition de Sherbrooke, septembre 1889 : Etalons Percherons de 3 ans. Premier prix et mention honorable.

Exhibition du comté d'Hochelaga, septembre 1889 : Percherons de 3 ans. Premier prix.

PAQUERETTE, 17777 et GEORGETTE, 20567.

Exhibition d'Hochelaga, septembre 1889 : Le meilleur attelage de juments de trait. Premier prix.

CARROSSIERS NORMANDS.

HOLOPHERNE.

Exhibition du Canada Central (Ottawa) carrossiers de 3 ans. Premier prix.

Exhibition de Sherbrooke, 1889, étalons Normands, de 4 ans. Premier prix.

MARQUIS DE PUISAYE.

Exhibition de Sherbrooke 1889, étalons Normands de 3 ans. Premier prix et diplôme.

Exhibition de Laprairie, septembre 1889, carrossiers Normands de tout âge. Premier prix.

Le lecteur jugera de l'excellence de nos chevaux par le nombre de premiers prix remportés en si peu de temps, à toutes les principales exhibitions de la Puissance. Le nombre des autres prix est si considérable que nous ne le publierons pas.

ÉTALONS PUR-SANG PERCHERONS.

No. 25

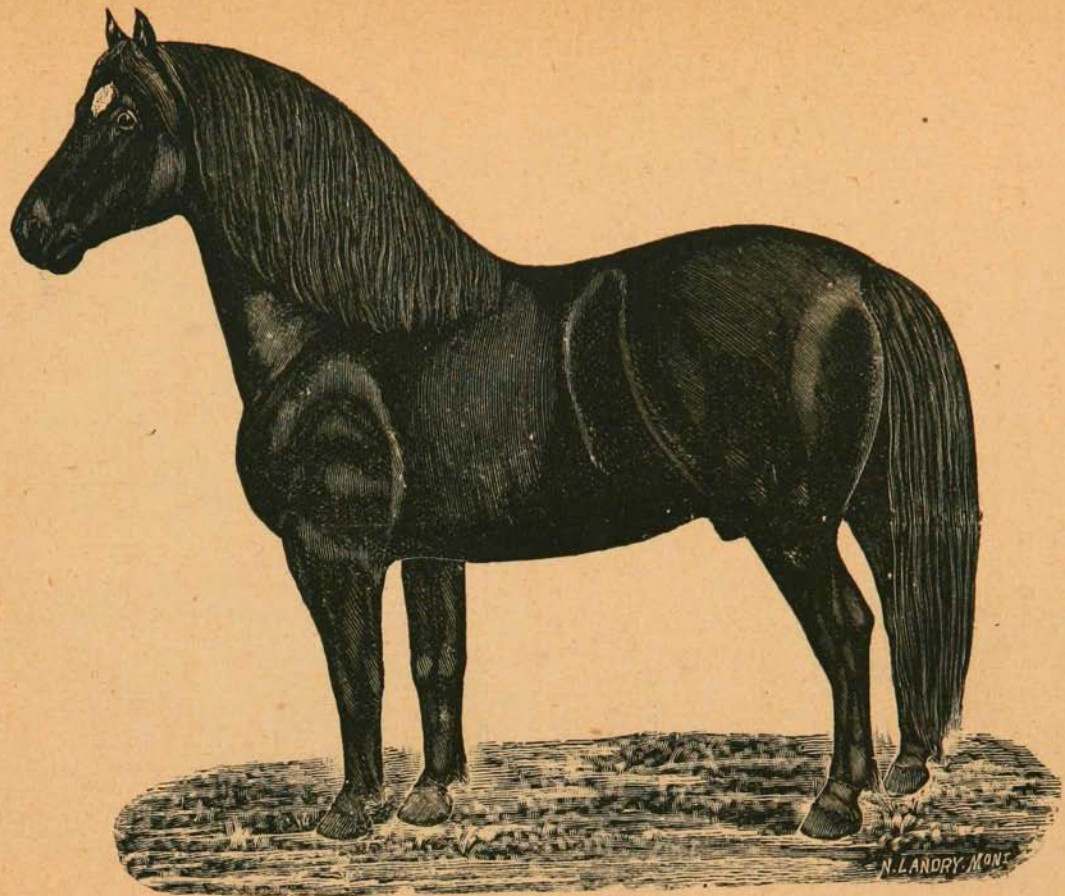
JOLY, No. 15168.

Enregistré dans le *Stud Book* Percheron de France.

Noir ; hauteur, 16 mains 2 pouces ; poids, 1900 livres ; né le 7 mai 1886 ; importé par le Haras National en mai 1888 ; élevé par M. Briffault, Canton de Mamers, Orne, France.

— Lui par *Myrama* (15166), appartenant à M. Renou ; lui par *Vidocq* à M. Olivier ;

— et par *Garotte* (15167), appartenant à M. Briffault ; elle par *Vidocq*, à M. Despuis.



JULY, No. 15168.

Étalon extraordinaire, bien connu dans la province de Québec ; il a remporté les premiers prix presque à toutes les exhibitions où il a paru : 1er prix, au comté d'Hochelaga, septembre 1888, étalons de trait de toute race, de deux ans. Diplôme et premier prix, à l'exposition du Canada Central (Ottawa), septembre 1888, étalons Percherons de deux ans. Premier prix à l'exhibition de Sherbrooke 1889, étalons Percherons de 3 ans.

No 26.

BERTRAND, No 18371.

Enregistré dans le *Stud Book* Percheron de France.

—Gris : hauteur 15 mains 2 pouces ; poids 1600 livres ; né avril 15, 1885, importé par le Haras National, mai 1888 ; élevé par M. Olivier, Coulonges s. Sarthe, Orne, France.

—Lui par *Bon Cœur* (2,544) ; lui par *Selim II* ; lui par *Selim* (749) ; lui par *Porthos*, appartenant à M. Fromentin ;

—et par *Margot* (16312) ; elle par *Selim* (749) ; lui par *Porthos*, appartenant à M. Fromentin.

Beau spécimen du Percheron trotteur ; un excellent reproducteur.

—1er Prix, comté d'Hochelaga, Sept. 1888, étalons de 4 ans de toute race, excepté les Clydesdale.

No 27.

BEGUIN, No 20829.

Enregistré dans le *Stud Book* Percheron de France.

—Noir ; hauteur 16 mains ; poids 1600 livres ; né avril 21, 1886 ; importé par le Haras National, juillet 1889 ; élevé par M. Dupont, Mesnil Evreux, Orne, France.

—Lui par *Bayard* (2,376) ; lui par *Chéri II* (7615) ; lui par *Rustique*, appartenant à M. Marchand ;

—et par *Chéri* (5657) ; elle par *Chéri* (791) ; lui par *Favori*, appartenant à M. Dupont.

—Tête bien faite, longue encolure, reins court, corps bien fait ; actions exceptionnelles de trotteur.

No 28.

BONTEMPS, No 20828.

Enregistré dans le *Stud Book* Percheron de France.

—Noir ; étoile en tête ; trois balzanes ; hauteur 16 mains 2 pouces ;

poids 1580 livres ; né avril 7, 1886 ; importé par le Haras National, juillet 1889 ; élevé par M. Dupont, Mesnil Evreux, Orne, France.

—Lui par *Coco* (5754), appartenant à M. Croisé ; lui par *Miramar*, appartenant à M. Lalouet ;

—et par *Coquette* (17923) ; elle par *Coco* (5754) ; lui par *Miramar*, appartenant à M. Lalouet.

—Premier Prix et honorable mention à Sherbrooke, septembre 1889, étalons Percherons de 3 ans : Premier prix, Hochelaga, sept-1889, étalons Percheron de 3 ans.

No 29. **ULRICH**, No 15211.

Enregistré dans le *Stud Book* Percheron de France.

—Noir : né 1884 ; poids, 1,670 livres ; importé Août 1888, par le Haras National.

—Lui par *Marquis* (6411) ; lui par *Chéri* (791) ; lui par *Favori* ;

—et par *Coquette* (15210) ; elle par *Favori II* ; lui par *Favori I*.

No 30. **HARDI**, No 11078.

Enregistré dans le *Stud Book* Percheron de France.

—Gris-fer : né 1884 ; poids 1,650 livres ; importé mai 1888, par le Haras National.

—Lui par *Vigoureux* (211) ; lui par *Vigoureux* ; lui par *Producteur* ;

—et par *Muscadine* ; elle par *Miramar*.

No 31. **STENTOR**, No 11457.

Enregistré dans le *Stud Book* Percheron de France.

—Gris-fer ; né 1884 ; poids 1,650 livres.

—Lui par *Monette* (7185) ; lui par *Vidocq* (732) ; lui par *Bayard* (1389) ; lui par *Coco II* (714) ;

—et par *Pelette* (10523) ; elle par *Selim* (749) ; lui par *Porthos*.

No 32. **SENATEUR**, No 2381.

Enregistré dans le *Stud Book* Percheron de France.

—Gris ; né 1881 ; poids 1850 livres ; importé mai 1888, par le Haras National.

—Lui par *Picador* ; lui par *Favori* ;

—et par *Bleue*.

No 33. **BOCQUILLON**, No 1915.

Enregistré dans le *Stud Book* Percheron de France.

—Gris-fer ; né 1885 ; poids 1630 livres ; importé août 1888, par le Haras National.

—Lui par *Vermouth* (2424) ; lui par *Chalangé* (758) ; lui par *Décidé* (720) ; lui par *Superior* (730) ; lui par *Favori I* (711) ;

—et par *Mignonne* ; elle par *Romulus* ; lui par *Mareuil*.

No 34. **SATAN**, No 15212.

Enregistré dans le *Stud Book* Percheron de France.

—Gris ; né 1883 ; hauteur 15 mains 3 pouces ; poids 1600 livres ; importé mai 1888, par le Haras National.

—Lui par *Roméo* (2378) ; lui par *Cheri* (791) ; lui par *Favori I* ;

—et par *Boulette* (14,663) ; elle par *Parisien*.

ETALON BRETON

No 54. **ROI DE BIGNON**, No 1499.

Enregistré dans le *Stud Book* des chevaux de trait de France.

—Gris ; hauteur 15 mains 3 pouces ; poids 1600 livres ; importé par le Haras National, août 1888 ; élevé par le Baron de Grancey.

—Lui par *Coco* ;

—et par *Fanchette* (Société d'Agriculture de France).

Remarquable trotteur ; premier prix, Hochelaga, chevaux de trait de toute race, de 5 ans.

JUMENTS PERCHERONNES

No 35. **FANCHETTE**, No. 15107.

Enregistrée dans le *Stud Book* Percheron de France.

—Gris ; 16 mains 2 pouces ; poids 1650 livres ; importée, mai 1888, par le Haras National ; élevé par M. Chevalier Loges, Orne.

—Elle par *Marquis* (6411) ; lui par *Chéri* (791) ; lui par *Favori*, appartenant à M. Dupont ;

—et par *Mariette*, appartenant à M. Chevalier.

—*Premier prix et grand diplôme comme jument poulinière de trait, Société des Agriculteurs de France, 1888.*

No 36. **PAQUERETTE**, No 17777.

Enregistrée dans le *Stud Book* Percheron de France.

—Alezane ; hauteur 15 mains 2 pouces ; poids 1,410 livres ; née juin 9, 1882 ; importée juillet 1889, par la Haras National ; élevée par le Baron de St Preux, Boisbrulant, Orne.

—Elle par *Coco*, appartenant à M. Yousselin.

—Et par *Belle Rose*, appartenant au baron de St Preux.

Premier prix, Hochelaga, septembre 1889, pour le meilleur attelage de juments Percheronnes.

No. 37. **GEORGETTE**, No 20567.

Enregistrée dans le *Stud Book* Percheron de France.

—Alezane ; hauteur 15 mains 3 pouces ; poids 1,380 livres ; née avril 5, 1885 ; importée juillet 1889, par le Haras National ; élevée par le baron de St Preux, Boisbrulant, Orne.

—Elle par *Docile* (5632) ; lui par *Chéri* (791) ; lui par *Favori*, appartenant à M. Dupont.

—Et par *Paquerette* (17777), appartenant au baron de St Preux.

—Elle par *Coco*, appartenant à M. Yousselin.

Premier prix, Hochelaga, septembre 1889, pour le meilleur attelage de juments Percheronnes.

No 104.

VENUS, No 689.

Enregistrée dans le *Stud Book* de la Société des Agriculteurs de France. Importée mai 1888, par le Haras National ; née 1882 ; élevée par M. Cottinet.

—Elle par *Brillant*.

—Et par *Frisette*.

VITESSE DES CHEVAUX PERCHERONS.

Sous la selle, non pas sur une piste de course, mais sur les routes publiques.

Deux milles et demi, courses de Langon, en 1865 : *Sarah*, jument Percheronne, 7 minutes 35 secondes. Entrée : 65 chevaux, moyenne de la vitesse de la course : 9 minutes, 19 secondes.

Trois milles et demi et $\frac{1}{8}$ courses d'Illiers : *Bichette*, jument Percheronne, 12 minutes.

Attelés à une charrette, non pas sur une piste de courses, mais sur les routes publiques :

1 mille, courses de Béthune : *La Grise*, 4 min. 2 sec.

2 milles, courses d'Illiers 1869 : *Achille*, 7 min. 17 sec.

2 $\frac{1}{2}$ milles, courses d'Illiers : *Vigoureux*, 8 min. 30 sec.

2 $\frac{3}{4}$ milles, courses de Rouen : *Décidée*, avec une charge de 400 livres, 10 min. 49 sec.

A Fleury sur Andelle, Eure, la jument grise de M. Couturier fit 54 $\frac{1}{2}$ milles le premier jour en 4 heures, 1 m. et 35 secondes et le second jour en 4 heures, 1 minute 30 secondes, sans fouet, sur la route publique qui va de Lyons la Forest à Pont-Audemer. Au retour, pour compléter sa course, elle devait passer devant son écurie sans s'arrêter.

CARROSSIER NORMAND

SON ORIGINE, SON ÉLEVAGE, SES QUALITÉS.

Aucun animal ne se rapproche autant de la famille humaine par son intelligence que le cheval de bonne race, et nul être ne fait appel avec autant de force au cœur de l'homme quand la souffrance ou le malheur s'en emparent. L'amour du Bédouin du désert pour son cheval est la force irrésistible qui le gouverne, en d'autres termes, il exerce la même influence sur tous les hommes de tous les âges et de toutes les conditions. Entre le roi et le paysan, l'amour d'un cheval parfait est un lien de sympathie.

Le beau cheval de carrosse Français, si récemment introduit ici, est une révélation aux yeux connaisseurs des propriétaires de chevaux Américains, et ils saluent avec admiration la grande sagesse de la république sœur qui, sous la direction de son gouvernement, a conçu un plan si admirable pour réunir et développer toutes les qualités les plus de valeur et les plus désirables des meilleures races. Ce système a été poursuivi jusqu'à ce qu'il ait donné au monde une race de chevaux possédant à un degré de perfection jamais encore atteint, la forme, l'élégance et l'action. Pendant plus de mille ans, l'histoire des chevaux Français a été identique à celle de la nation, et au milieu des troubles, des querelles politiques, la sécurité et l'amélioration du cheval a été un sentiment dominant. Aucune autre nation n'a porté autant d'attention à l'amélioration de ce noble animal, et notre génération cueille la récompense du "pain jeté à l'eau" par nos ancêtres.

Dès 1665 les haras du gouvernement ont été établis d'une manière permanente, et depuis cette date jusqu'à présent l'élevage des chevaux en France est devenu une science. Sous les soins attentifs et le patronage du gouvernement, qui a généreusement et libéralement pourvu à tous les contingents, l'élevage des meilleures classes de chevaux des différentes races est devenu possible. En 1789 il y avait en France, 3,239 étalons approuvés du gouvernement, et de 1815 à 1833 le gouvernement acheta pour l'usage de ses haras 1,902 étalons. De ces animaux 223 viennent de l'Arabie, et autres

pays étrangers, 853 des départements du Nord de la France et 826 furent choisis parmi les plus beaux étalons des races améliorées du gouvernement. En 1831 un grand pas fut fait vers l'amélioration des plus belles races répondant aux besoins des carrosses et de la cavalerie, ce qui fut suivi en 1833 par un décret royal créant un livre de généalogie pour y conserver les pedigrees, lequel fut placé sous la surveillance du ministre de l'Agriculture. Après l'établissement de ce livre de généalogie une grande attention contrôlée par la critique fut apportée dans le choix des étalons pour l'usage du gouvernement, et une véritable amélioration commença pour tous les chevaux du pays, environ 11,000 à 12,000, la propriété du gouvernement. En 1870 l'administration des haras du gouvernement fut confiée au département de l'agriculture et du commerce sous la surveillance immédiate d'un directeur-général, huit inspecteurs, vingt-six sous-directeurs, dix surintendants et vingt-six vétérinaires. En 1874 le nombre des étalons possédés par le gouvernement de France fut augmenté par ordre de 200 par année jusqu'à ce qu'il ait atteint le nombre de 2,500, et il fut ordonné que les prix accordés pour l'élevage des animaux seraient augmentés jusqu'à ce qu'ils aient atteint 1,500,000 francs par année, et une somme spéciale de 50,000 francs par année fut accordée pour faire des expériences avec les chevaux arabes et anglo-arabes, et dans cette intention soixante belles juments furent placées au haras de Pompadour.

Le gouvernement a toujours eu un point capital en vue, l'encouragement du peuple par tous les moyens possibles à adopter un meilleur système d'élevage, en leur fournissant les moyens d'accomplir cette amélioration et en introduisant dans toutes les localités les plus beaux étalons des différentes races. Ils y sont livrés au service pour un prix nominal. Ces étalons sont d'abord les étalons du gouvernement, et ensuite des étalons appartenant à des individus, mais inspectés et approuvés par le gouvernement, ces étalons recevant du gouvernement de 300 à 3,000 francs par année, selon leur race et leur supériorité ; en troisième lieu par des étalons autorisés — animaux que l'inspection du gouvernement a reconnu comme bons et dignes du patronage du public. Afin d'empêcher plus sûrement l'usage d'animaux inférieurs, un décret fut lancé en 1885, défendant l'usage pour le service public de tout étalon non autorisé par le gouvernement.

Les grandes qualités réclamées pour le cheval carrossier français sur toutes les autres races de carrossiers sont basées sur un système

d'élevage adopté par aucune autre race. Au lieu d'être le produit du goût d'un grand nombre de personnes, le Cheval de carrosse Français a été développé sous la surveillance exclusive du directeur-général des Haras Nationaux de France ; et comme ces officiers sont instruits aux mêmes écoles, ont appris le même système et recherchent les mêmes qualités et les mêmes formes, il est facile de comprendre la grande perfection et la grande uniformité que cette race a pu acquérir. Ces chevaux descendent de l'Arabe, de la fameuse race de Merlerault, du Français et du pur-sang Anglais. L'union et la concentration de toutes les grandes qualités de ces races pendant tant de générations, a formé une race d'une forme et d'une force de résistance si étonnante, jointe à un port et à une si gracieuse symétrie, que nous avons atteint l'idéal de la perfection chez les chevaux de carrosses, et leur élevage leur permet de transmettre ces qualités à leurs descendants.

Les familles trotteuses les plus célèbres de ces races sont le résultat d'un mélange entre le Trotteur Norfolk, race qui a donné au trotteur américain, grâce au cheval importé Belfounder beaucoup de son renom.

Nul autre cheval de carrosse ne peut les égaler par la combinaison des formes, du port magnifique, car quoiqu'ils ne peuvent jamais atteindre un aussi grand degré de rapidité que le léger trotteur américain, cependant leurs exploits sur les routes si grossières de notre pays, dans leurs courses de trois à sept milles montre leur résistance comme prodigieuse—qualité qui ne saurait être obtenue par un cheval de cette taille.

Plusieurs de ces chevaux pèsent de 1300 à 1400 livres, et cependant sont aussi gracieux que des faons et aussi jolis qu'une peinture idéale.

Afin de nous procurer les plus beaux, nous faisons nos achats en été avant que les étalons du gouvernement soient choisis, nous assurant ainsi le choix sur la production de chaque année, le gouvernement achetant toujours des chevaux de trois ans. Comme ce système a pour avantage de choisir les plus beaux sujets, il exige aussi que nous donnions des prix plus élevés pour nous les procurer. Cette manière d'agir indique une sage politique ; car nos clients ne sont pas d'une classe qui peut être satisfaite avec des animaux inférieurs quoiqu'achetés à bas prix.

On ne devrait importer que des chevaux carrossiers français des meilleures races, d'un grand mérite individuel et possédant des pédi-

grées bien établies. A eux et à leurs produits, nous prédisons une plus grande popularité que celle acquise par n'importe quelle autre race dans le monde. A toute la force et la résistance qu'ils possèdent, et nécessaires pour les travaux de la ferme ou autres travaux pénibles et forçants, ils joignent l'aisance et l'élégance de mouvement qui caractérisaient leurs ancêtres pur-sang. C'est vraiment une magnifique race de chevaux et l'histoire chevaline du Canada, dans les dix années qui vont suivre, confirmera la vérité de cette prédiction.

Confiant que pas un cheval de cette race n'a été importé de France avec des certificats d'une meilleure généalogie ou possédant des qualités personnelles plus grandes que celles décrites dans les pages qui suivent, nous les offrons à la critique de tous ceux qui désirent examiner ou acheter avec l'entière confiance qu'ils donneront la même satisfaction que leurs ancêtres en France.

NOTES DE FRANCE

La demande augmente cette année pour les chevaux de carrosse Français. Presque tous les importateurs en ont pris un ou deux à l'essai ; mais je regrette de dire que généralement parlant, ces hommes connaissent très peu notre grand cheval Français et prennent trop de chevaux qui feront plus de tort que de bien au commerce futur en Amérique. Pensez-bien à ce que je dis. Il n'y a rien de tel qu'un cheval de carrosse à bon marché, surtout pour les fins d'élevage. Vous n'avez pas besoin de venir ici pour acheter ce que vous pouvez trouver dans votre propre pays. On peut trouver ici des chevaux aux membres grêles et sans actions par milliers, mais le véritable cheval de carrosse élégant et fort est rare et difficile à trouver.

Les prix sont élevés parce que le gouvernement est toujours là pour acheter les bons, en conséquence vous devez acheter des sujets plus jeunes. Ceci s'applique aux marchands qui désirent faire de l'argent avec ces chevaux. Mais pour le véritable éleveur qui a besoin d'un ou deux étalons pour le service des juments qu'il ne s'arrête pas aux prix, car il n'aura pas celui dont il a besoin et le gouvernement le lui enlèvera. Un grand centre de commerce et d'avenir sera l'Amérique pour le cheval de carrosse.

Les personnes riches voyagent beaucoup maintenant et apprennent à connaître nos paires de chevaux rapides ou tranquilles, tirant de

lourds broughams ou victorias dans les rues de Paris et de Londres et commencent à sentir que leurs épouses et leurs filles seraient plus en sûreté derrière une telle paire de chevaux que derrière une paire de fringants trotteurs. Encore une fois, le jour approche, s'il n'est pas déjà arrivé où l'Europe et surtout l'Angleterre demanderont partout des chevaux de cavalerie. Où peut-elle s'en procurer si ce n'est en Amérique ? L'Amérique a tout ce qu'il faut pour fournir tout le continent de chevaux de cavalerie, et le seul cheval qui en est capable est le carrossier Français. Si vous achetez le carrossier, cependant, n'achetez que le meilleur, et dirigez-vous d'après sa généalogie. N'en achetez pas descendant d'une vieille jument commune. Voyez à ce qu'il ait de bons os et à ce que l'action de son genou égale celle du jarret, qu'il porte la tête haute et que sa race s'y révèle.

La Ferté-Bernard, sept. 26.

CARROSSIERS NORMANDS.

(No. 51)

HOLOPHERNE.

Ottawa 1888, carrossiers de trois ans, 1er prix : Sherbrooke 1889 ; carrossiers Normands, 4 ans. 1er prix.

Bai ; hauteur, 15 mains 3 pouces ; poids, 1,400 livres ; élevé par M. Forcinel, de Neuville, par Séez, Orne. Lui par l'étalon du gouvernement GÉDÉON et par MEDUSE (bai, née 1864) ; par DESTIN et une sœur de NOTEUR. Importé par le Haras National, août 1888. GÉDÉON, né 1879, par Hasami (Arabe pur-sang) et Stockwell jument (11,644).

DESTIN, né 1859, par Usité et Troarn.

USITÉ, né 1854, par Eperon et Mahomet.

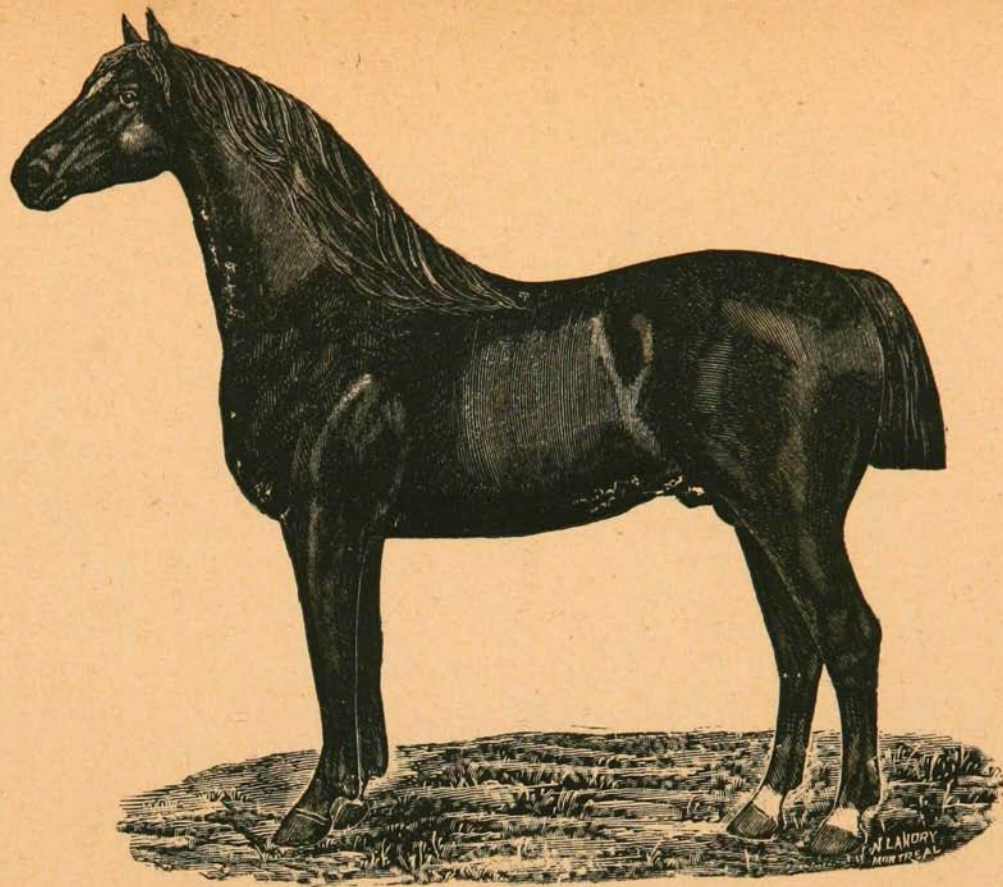
EPERON, né 1849, par Sting et Maid de Fez par Muley-Moloch.

STING, né 1843, par Slane et Echo par Emilius.

NOTEUR, né 1847, par Eylau par une sœur de Diomède et la mère de Bourgeois-Gentilhomme par Diomède et Young Rattler.

EYLAU, bai, né 1835, par Napoléon, sorti de Delphine, par Massond, Arabe.

NAPOLÉON, bai, né 1824, par Bob Booty, par la jument Pope par Waxy Pope.



HOLOPHERNE.

BOB BOOTY, alezan, né 1804, par Chanticleer, sorti de Terne, par Bagot.

CHANTICLEER, bai, né 1787, par Woodpecker, par une sœur de Eclipse.

WOODPECKER, alezan, né 1773, par Herod, sorti de Miss Ramden, par Cade, par Godolphin, Arabe.

HEROD, bai, né 1758, par Tartar, sorti de Cypron, par Blaze.

TARTAR, né 1743, par Partner, sorti de Meliora, par Fox.

PARTNER, né 1718, par Jigg, sorti d'une sœur de Mixbury, par Curwen, bai Barbe.

JIGG, par Byerly Turk (1680), par une sœur de Spanker, Spanker par d'Arcy, Yellow Turk par la jument Morocco, par Morocco Barb.

(No 52)

GENERAL FROTTE.

Bai foncé, 15 mains 2 pouces, poids 1450 livres, né juin 15, 1886. élevé par M. Evrand, à Neuville, près Sées, Orne—Lui par l'étalon national, CICÉRON I—et par MATRONE (bai). Importé juin 1889, par le Haras National.

CICÉRON II, né 1880, par Tigris et Centaure (12,352).

TIGRIS, né 1875, par Lavater et Modestie, elle par le Heir of Lime et Ugolin Lahore.

LAVATER, né 1867 par Crocus et Candelaria.

CROWS, né 1856, par Norfolk Phenomenon.

NORFOLK PHENOMENON, noir, né 1845, par Old Phenomenon.

CENTAURE, né 1858, par Séducteur et Merlerault, Hector, Taggard.

SÉDUCTEUR, né 1852, par Noteur et Fatibello, Railleur, Eastham.

NOTEUR, par Eylau, Napoléon, Bob Booty, Chanticleer, Woodpecker, Herod, Tartar, Partner, Jigg, Byerly Turk (1680).

Pour le reste de la généalogie, voir celle d'Holopherne.

No 53

HELIOTROPE

Bai, 15½ mains, poids 1,400 livres, né mars 1885, lui par l'étalon du gouvernement BARRABAS, et par FLEURIE, par URIMESNIL, importée mai 1888 par le Haras National.

BARRABAS, par Jactator et Niger, Centaure.

JACTATOR, né 1865, par Elu et la mère de Baci et Idomenee, par une jument Arabe.

ELU, alezan, 1860, par Idalis, par une sœur de Tipple Cider.

IDALIS, alezan, 1842, par Don Quichotte, par une sœur de Chapman.
DON QUICHOTTE, bai, 1839, par Sylvio, par Moïna, par Tigris.
SYLVIO, bai, 1826, par Trance, sorti d'Hebe, par Rubens.
TRANCE, bai, 1817, par Phantom, sorti de Pope Joan, par Waxy.
PHANTOM, bai, 1808, par Walton, sorti de Julia Whiskey.
WALTON, bai, 1799, par Sir Peter, sorti de Arethusa, par Dungannon.
SIR PETER, brun, 1784, par Highflyer, sorti de Papillon, par Snap.
HIGHFLYER, bai, 1774, par Herod, sorti de Rachel, par Blank, par
Godolphin, Arabe, (1724).
HEROD, bai, 1798, par Tartar, sorti de Cypron, par Blaze.
TARTAR, 1718, par Jigg, par une sœur de Mixbury par Curwen,
bai, Barb.
JIGG, par Byerly Turk (1680), par une sœur de Spanker.
URIMESNIL, 1876, par Partisan et Jarnac Sinope.
PARTISAN, 1871, par Galba et Wanderer.
GALBA, 1862, par Umber et Sylvio.
UMBER, 1894, par Pledge et Polecat.
PLEDGE, 1846, par Royal Oak et Young Rattler Visir.
ROYAL OAK, 1823, par Catton et la jument Smolensko.

(No. 54)

MARQUIS DE PUISAYE.

Toronto, carrossiers de 3 ans, (pas de classe spéciale pour les carrossiers Normands), 3 prix 1889 : Laprairie 1889, premier prix, carrossier Normand de trait âgé : Sherbrooke, carrossier Normand de 3 ans, 1er prix 1889.

Bai ; 16 mains ; poids, 1,800 livres ; né 12 mars 1886 ; élevé par M. Mauny, Cochère, Orne. Lui par l'étalon du gouvernement TIGRIS et par EUTERPE, alezane. Né 1879, par JACTATOR et une sœur de TONNERRE DES INDES ; importé, juin 1889, par le Haras National. TIGRIS, né 1875, par Lavater et Modestie (10,293), elle par le Heir of Lime et Ugolin Lahore.

LAVATER, né 1867, par Crocus et Candelaria.

CROCUS, né 1886, par Norfolk Phenomenon.

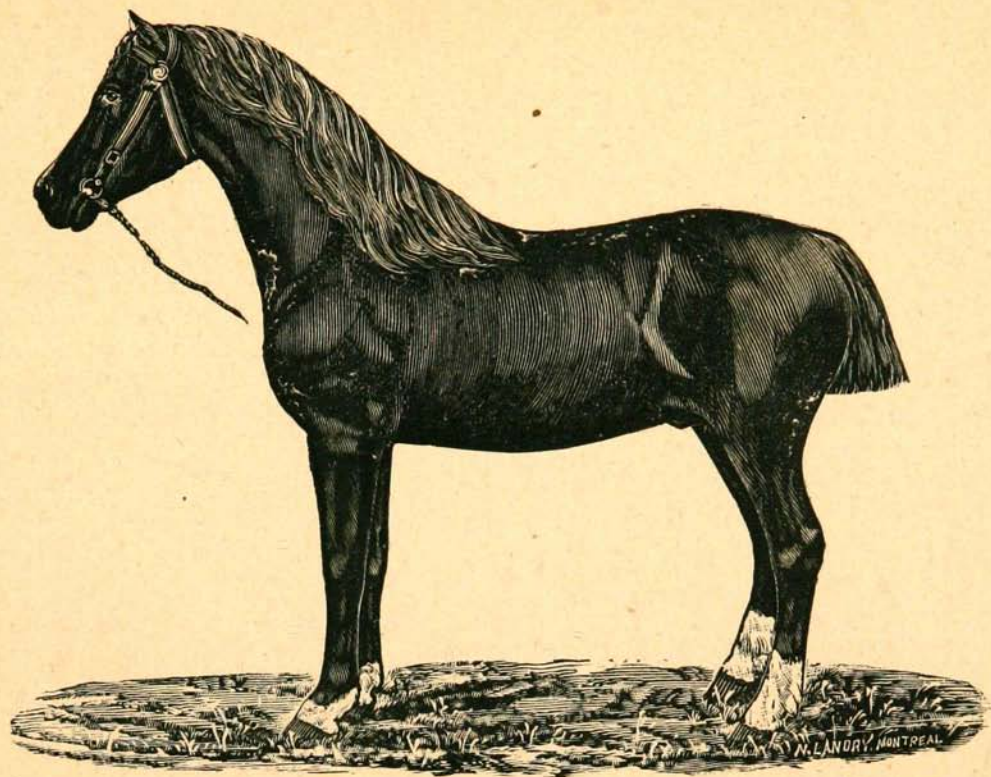
NORFOLK PHENOMENON, noir, né 1848, par Old Phenomenon.

JACTATOR, né 1865, par Elu et la mère de Buci et Idomenée, par Eylau et une jument Arabe.

ELU, née 1858, par Electeur et Lahore.

ELECTEUR, né 1836, par Y. Rattler et Y. Topper.

Y. RATTLER, né 1811, par Rattler et la jument Snap.



MARQUIS DE PUISAYE.

RATILIER, bai, né 1784, par Magnum Bonum, sorti de Flora par Lofty, par Godolphin, Arabe (1724).

MAGNUM BONUM, bai, né 1773, par Matchem, par une sœur de Regulus, par Godolphin Arabian.

MATCHEM, bai, né 1748, par Cade, par une sœur de Partner, par Jigg, par Byerly Turk, par une sœur de Spanker (1680).

CADE, bai, né 1734, par Godolphin, Arabe, (brun 1724), sorti de Rosana, par le Bald Galloway.

Nous prions tout particulièrement les connaisseurs de venir voir cet étalon, dont le père était un pur-sang Anglais et le comparer à HOLOPHERNE, dont le grand-père était un pur-sang Arabe.

CHEVAUX ARABES.

Nous importons chaque année des étalons Arabes pur sang, et nous en avons reçu cette année six de Khiva (Asie). Nous les importons généralement sur ordre spécial. A Fleur de Lys, Dakota, nous avons obtenu des résultats particulièrement remarquables en croisant des Arabes pur-sang sur des juments de l'Ouest et sur des juments Percheronnes. Nous importerons des Arabes des sang les plus purs pour le Canada sur commande.

Nous sollicitons la correspondance de qui désireraient plus amples détails.

LOUIS BEAUBIEN

Importateur et Eleveur

— DE —

BETAIL NORMAND (COTENTIN), BETAIL AYRSHIRE

COCHONS CHESTER WHITE et BERKSHIRE

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK.

FERME, OUTREMONT, PRES MONTREAL.

BUREAU :

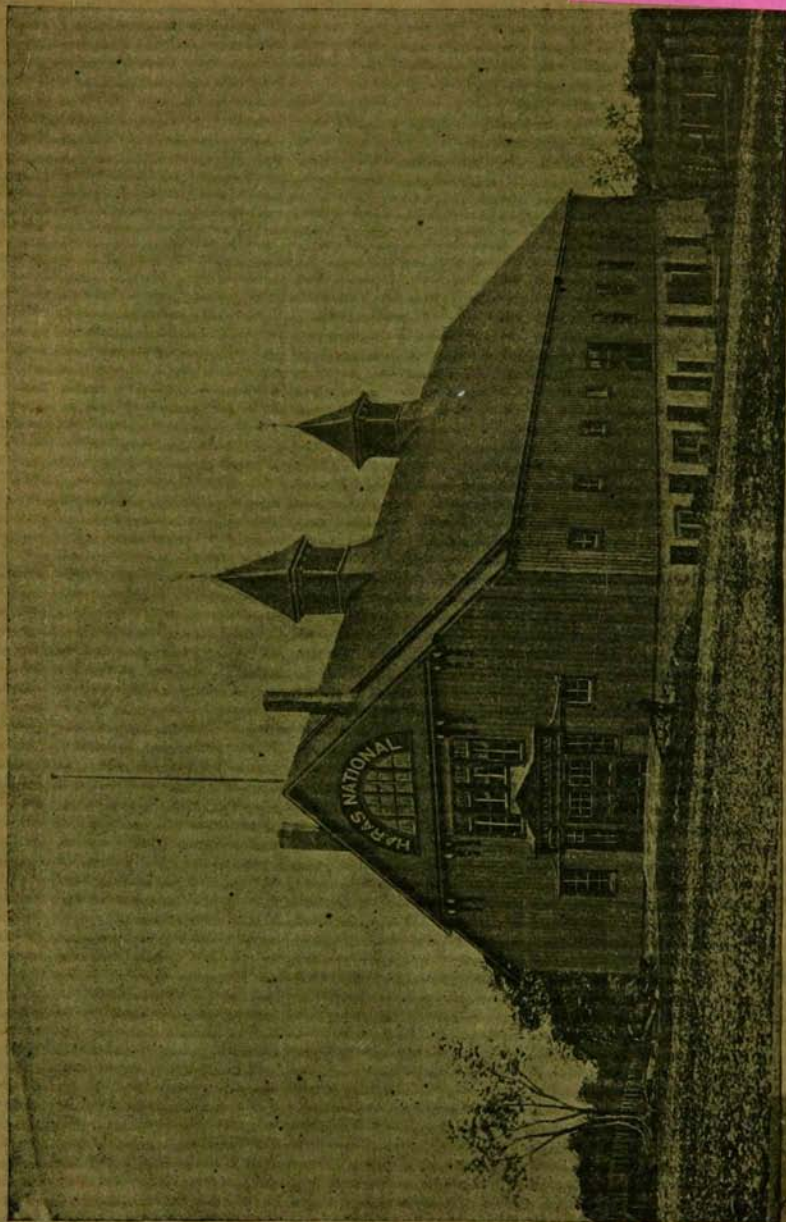
30, RUE ST-JACQUES

MONTREAL.

BNQ



C 000 094 611



HARAS NATIONAL, (ÉCURIES A OUTREMONT)

3 MILLES NORD DE MONTREAL.